

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES INTERMÉDIAIRES)

ALSTOM

Société anonyme au capital de 1 950 009 082 €.
Siège social : 3, avenue André Malraux, 92300 Levallois-Perret.
389 058 447 R.C.S. Nanterre.

A. — Comptes semestriels consolidés.

I. — Comptes de résultat consolidés intermédiaires.

(En millions d'euros.)

	Notes	Semestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 31/03/2007 (*)
		2007	2006 (*)	
Chiffre d'affaires	5	8 004	6 608	14 208
Coût des ventes		-6 547	-5 409	-11 586
Frais commerciaux		-298	-264	-567
Frais de recherche et développement	6	-252	-205	-456
Frais administratifs		-334	-317	-642
Résultat opérationnel	5	573	413	957
Autres produits	7	53	18	18
Autres charges	7	-65	-25	-149
Résultat d'exploitation	5	561	406	826
Produits (charges) financiers, nets	8	-41	-61	-111
Résultat avant impôt		520	345	715
Impôt sur les bénéfices	9	-129	-78	-145
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence		1		
Résultat net des activités poursuivies		392	267	570
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	10		-15	-32
Résultat net		392	252	538
Attribuable :				
Au Groupe		388	261	547
Aux minoritaires		4	-9	-9
Résultat net par action en € :				
Activités poursuivies et activités cédées ou en cours de cession :				
De base	11	2,76	1,84	3,88
Dilué	11	2,69	1,81	3,80
Activités poursuivies :				
De base	11	2,76	1,95	4,11
Dilué	11	2,69	1,91	4,02

Activités cédées ou en cours de cession :				
De base	11		-0,11	-0,23
Dilué	11		-0,10	-0,22
(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).				

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

II. — Bilan consolidé intermédiaire.

(En millions d'euros.)

Actif	Notes	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007 (*)
Goodwill	12	3 463	3 510
Immobilisations incorporelles	12	1 242	1 191
Immobilisations corporelles	13	1 381	1 370
Participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres immobilisés		35	34
Autres actifs non courants	14	755	812
Impôts différés	9	1 181	1 307
Total des actifs non courants		8 057	8 224
Stocks		2 200	1 770
Contrats de construction en cours, actifs	15	2 666	2 858
Clients et comptes rattachés		3 298	2 886
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	16	1 682	1 494
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	17	132	197
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 668	1 907
Total des actifs courants		12 646	11 112
Total de l'actif		20 703	19 336

Passif	Notes	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007 (*)
Capitaux propres - part du Groupe	19	1 782	1 333
Intérêts minoritaires	19	49	42
Total capitaux propres	19	1 831	1 375
Provisions non courantes	21	519	549
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	22	793	999
Emprunts non courants	23	1 260	1 922
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	23	743	775
Impôts différés	9	8	50
Total des passifs non courants		3 323	4 295
Provisions courantes	21	1 494	1 512
Emprunts courants	23	485	85
Dettes sur contrats de location-financement courantes	23	41	40
Contrats de construction en cours, passifs	15	8 310	7 239
Fournisseurs et comptes rattachés		3 234	2 976
Autres passifs courants	24	1 985	1 814
Total des passifs courants		15 549	13 666
Total des capitaux propres et passif		20 703	19 336

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

III. — Tableau des flux de trésorerie consolidés.

(En millions d'euros.)

	Notes	Semestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 31/03/2007 (*)
		2007	2006 (*)	
Résultat net des activités poursuivies		392	267	570
Dotations aux amortissements, dépréciations et paiements fondés sur des actions		185	152	352
Variation nette des actifs et passifs sur engagements de retraite et assimilés		-52	-49	-391
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs		-7	-10	57
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)		-1		
Variation des impôts différés	9	49	-14	-23
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation des activités poursuivies hors variation du besoin en fonds de roulement		566	346	565
Variation du besoin en fonds de roulement	18	842	486	524
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation des activités poursuivies		1 408	832	1 089
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		12	6	17
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-172	-125	-395
Diminution des autres actifs non courants	14	18	19	727
Coûts d'acquisition d'activités		-63	-26	-232
Produits de cession d'activités, nets de la trésorerie nette cédée		-67	-44	1
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements des activités poursuivies		-272	-170	118
Augmentation de capital		11		
Émission (remboursement) des emprunts courants et non courants		-351	-201	-377
Augmentation (diminution) des dettes sur contrats de location-financement		-15	-28	-38
Diminution (augmentation) des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants		107	-162	-175
Dividendes versés y compris versements aux minoritaires		-116	-5	-6
Variation nette de la trésorerie liée au financement des activités poursuivies		-364	-396	-596
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie des activités cédées ou en cours de cession			-89	
Transfert en actifs non courants détenus en vue de la vente				29
Incidences des variations de taux de conversion		-11	-21	-30

Autres variations			-2	-4
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		761	154	606
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		1 907	1 301	1 301
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période		2 668	1 455	1 907
Impôts payés		74	91	170
Intérêts nets payés		11	14	87
Analyse de la variation de l'endettement net ou de la trésorerie nette :				
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		761	154	606
Augmentation (diminution) des valeurs mobilières de placement et des autres actifs financiers courants		-107	162	175
(Émission) remboursement des emprunts courants et non courants		351	201	335
(Augmentation) diminution des dettes sur contrats de location-financement		15	28	38
Augmentation de la dette nette provenant des acquisitions d'activités		-68		
Variation nette de la trésorerie liée au financement des activités cédées ou en cours de cession			89	29
Effet net des variations de taux de conversion et autres variations		13	3	1
Diminution de l'endettement net		64	637	1 184
Augmentation de la trésorerie nette		901		
Endettement net en début de période (**)		-64	-1 248	-1 248
Endettement net en fin de période (**)			-611	-64
Trésorerie nette en fin de période (**)		901		

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

(**) L'endettement net / trésorerie nette se définit comme la dette financière (voir note 23) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placement et des autres actifs financiers courants (voir note 17) et des autres actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (voir note 14).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

IV. — État des produits et charges comptabilisés.

(En millions d'euros.)

	Semestre clos le 30/09/ 2007	Exercice clos le 31/03/ 2007 (*)
Résultat net de la période	392	538
Ajustements à la juste valeur, bruts d'impôts :		
Sur actifs disponibles à la vente		
Sur instruments financiers de couverture		
Ecart de conversion	5	-3
Gains (pertes) actuariels (**)	161	51
Impôts différés	-13	-5
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	153	43
Total des produits et charges comptabilisés	545	581
Attribuable :		

Au Groupe	541	592
Aux minoritaires	4	-11
(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).		
(**) Voir note 2 a et note 22.		

V. — Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires.

Note 1. — Présentation du Groupe.

ALSTOM (« le Groupe ») opère sur le marché de l'énergie au travers des secteurs Power Systems et Power Service et sur le marché du transport ferroviaire au travers du Secteur Transport. Il conçoit, fournit et entretient pour ses clients une gamme complète de produits et systèmes de technologie avancée et possède des compétences uniques en intégration de systèmes, ainsi qu'en maintenance et service après-vente couvrant la durée de vie de ces produits et systèmes.

Les principales activités du Groupe sont décrites en note 5.

Note 2. — Base d'établissement des comptes consolidés intermédiaires.

Les états financiers consolidés d'ALSTOM au 30 septembre 2007 ont été établis :

— conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations applicables pour la préparation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2007 et approuvées par l'Union européenne ;

— conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » ;

— selon les mêmes principes comptables et méthodes d'évaluation qu'au 31 mars 2007, à l'exception de la méthode de reconnaissance des gains et pertes actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir ci-dessous (a)).

S'agissant d'états financiers résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises par les normes IFRS pour les états financiers annuels et ils doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2007.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application deviendra obligatoire pour la préparation des états financiers consolidés clos le 31 mars 2008 ou postérieurement.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros et ont été arrêtés par le conseil d'administration du 7 novembre 2007.

(a) Changement de méthode comptable : Le Groupe a adopté, avec effet rétroactif au 1er avril 2005, l'option offerte par l'amendement à IAS 19, permettant de comptabiliser directement en capitaux propres, après prise en compte des effets d'impôt différé, l'ensemble des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies ainsi que les effets de plafonnement des actifs de couverture.

Auparavant, le Groupe appliquait la méthode du corridor selon laquelle les écarts actuariels supérieurs à 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement futur et la valeur de marché des fonds investis sont comptabilisés en résultat sur la durée probable de vie active résiduelle des salariés. Ce changement de méthode comptable a généré des différences temporaires additionnelles entre la valeur comptable des actifs et passifs relatifs à ces régimes et leur valeur fiscale, mais n'a aucune incidence sur l'estimation de la recouvrabilité du solde net d'impôts différés actifs opérée par la direction du Groupe aux 31 mars 2005, 31 mars 2006 et 31 mars 2007. En conséquence, aucun impôt différé actif complémentaire n'a été constaté dans les juridictions où ces actifs avaient été plafonnés.

Ce changement de méthode a les conséquences suivantes sur le bilan consolidé du Groupe :

(En millions d'euros)	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Actif :			
Autres actifs non courants	-433	-395	-373
Impôts différés actifs	27	21	24
	-406	-374	-349
Passif et capitaux propres :			
Capitaux propres - part du Groupe	-896	-1 052	-1 008
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	487	677	658
Impôts différés passifs	3	1	1
	-406	-374	-349

Ce changement de méthode a les conséquences suivantes sur le compte de résultat consolidé du Groupe :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30/09/ 2006	Exercice clos le 31/03/ 2007
Résultat d'exploitation	34	99
Résultat net	34	99

Les états financiers publiés avant le changement de méthode comptable sont les suivants :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30/09/ 2006	Exercice clos le 31/03/ 2007
Chiffre d'affaires	6 608	14 208
Coût des ventes	-5 409	-11 586
Frais commerciaux	-264	-567
Frais de recherche et développement	-205	-456
Frais administratifs	-317	-642
Résultat opérationnel	413	957
Autres produits	18	18
Autres charges	-59	-248
Résultat d'exploitation	372	727
Produits (charges) financiers, nets	-61	-111
Résultat avant impôt	311	616
Impôt sur les bénéfices	-78	-145
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	233	471
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	-15	-32
Résultat net	218	439
Attribuable :		
Au Groupe	227	448
Aux minoritaires	-9	-9

Résultat net par action (En €)	Semestre clos le 30/09/ 2006	Exercice clos le 31/03/ 2007
Activités poursuivies et activités cédées ou en cours de cession :		
De base	1,60	3,17
Dilué	1,57	3,11
Activités poursuivies :		
De base	1,71	3,40
Dilué	1,67	3,33
Activités cédées ou en cours de cession :		
De base	-0,11	-0,23
Dilué	-0,10	-0,22

Actif (En millions d'euros)	Exercice clos le 31/03/ 2007
Goodwill	3 510
Immobilisations incorporelles	1 191
Immobilisation corporelles	1 370
Participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres immobilisés	34
Autres actifs non courants	1 245
Impôts différés	1 280
Total des actifs non courants	8 630
Stocks	1 770
Contrats de construction en cours, actifs	2 858
Clients et comptes rattachés	2 886

Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	1 494
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	197
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 907
Total des actifs courants	11 112
Total de l'actif	19 742

Capitaux propres et passif (En millions d'euros)	Exercice clos le 31/03/2007
Capitaux propres - part du Groupe	2 229
Intérêts minoritaires	42
Total capitaux propres	2 271
Provisions non courantes	549
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	512
Emprunts non courants	1 922
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	775
Impôts différés	47
Total des passifs non courants	3 805
Provisions courantes	1 512
Emprunts courants	85
Dettes sur contrats de location-financement courantes	40
Contrats de construction en cours, passifs	7 239
Fournisseurs et comptes rattachés	2 976
Autres passifs courants	1 814
Total des passifs courants	13 666
Total des capitaux propres et passif	19 742

(b) Normes et interprétations entrant en vigueur pour la préparation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008 :

Les normes suivantes ne sont pas applicables à des états financiers intermédiaires résumés ; elles seront appliquées dans les états financiers consolidés au 31 mars 2008 :

- Amendement de la norme IAS 1 relative aux informations à fournir sur le capital ;
- IFRS 7 « Informations à fournir sur les instruments financiers ».

Le Groupe n'a identifié dans les états financiers présentés aucune transaction ou évaluation qui entrerait dans le périmètre d'application des interprétations suivantes de l'IFRIC :

- IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions » ;
- IFRIC 9 « Réévaluation des instruments dérivés incorporés » ;
- IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et dépréciation » ;
- IFRIC 11 « Actions propres et transactions intra-groupe ».

(c) Normes et interprétations publiées mais entrant en vigueur après la publication des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008 : Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée dans les comptes intermédiaires au 30 septembre 2007 des normes et interprétations suivantes :

a. Interprétations qui, sous réserve de leur approbation par l'Union européenne, seront en vigueur pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2009 :

- IFRIC 12 « Concessions de services » ;
- IFRIC 14 « IAS 19 - Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum et leur interaction ».

b. Normes et interprétations qui, sous réserve de leur approbation par l'Union européenne, seront en vigueur pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2010 :

- Version révisée d'IAS 1 « Présentation des états financiers » ;
- Amendement à l'IAS 23 « Coûts d'emprunt » ;
- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients ».

Note 3. – Résumé des méthodes comptables.

(a) Principes de consolidation :

— Filiales : Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif font l'objet d'une consolidation par intégration globale. Il y a contrôle exclusif lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques opérationnelles et financières d'une entité de façon à en obtenir les avantages, qu'il y ait ou non un lien capitalistique.

Les soldes et transactions intra-groupe sont éliminés en consolidation.

Le compte de résultat consolidé inclut les résultats des filiales consolidées acquises au cours de l'exercice à compter de la date de leur acquisition ; les résultats des filiales cédées au cours de la même période sont pris en compte jusqu'à leur date de cession.

Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont présentés sur une ligne distincte des capitaux propres. Les intérêts minoritaires comprennent le montant des intérêts minoritaires à la date de prise de contrôle et la part des minoritaires dans la variation des capitaux propres depuis cette date.

Les pertes revenant aux minoritaires excédant leur quote-part dans les capitaux propres de la filiale sont affectées aux capitaux propres – part du Groupe sauf si les minoritaires sont tenus d'apporter une contribution supplémentaire pour couvrir les pertes et qu'ils sont en mesure de le faire.

— Participations dans les joint-ventures : Les joint-ventures sont des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint. Elles sont consolidées par intégration proportionnelle ; la quote-part du Groupe dans les résultats, les actifs et les passifs de l'entité contrôlée conjointement sont intégrés dans les états financiers consolidés.

— Participations dans les entreprises associées : Les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon cette méthode, les participations dans les entreprises associées sont inscrites au bilan consolidé à leur coût d'acquisition, ajusté des variations ultérieures de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée et déduction faite de toute perte de valeur de chacune des participations. Les pertes enregistrées par une entreprise associée supérieures à la participation du Groupe dans cette entreprise ne sont pas comptabilisées, sauf si le Groupe a une obligation légale ou implicite d'y contribuer.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée constatée à la date d'acquisition constitue le goodwill. Ce dernier est compris dans la valeur comptable de la participation et est pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

(b) Recours à des estimations : Pour pouvoir établir des états financiers consolidés conformes aux normes IFRS, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses qu'elle considère comme réalistes et raisonnables. Ces estimations et hypothèses affectent le montant des actifs et passifs, les capitaux propres, le résultat, ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture. La direction revoit régulièrement ses estimations sur la base des informations dont elle dispose. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

— Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de construction et de services à long terme et provisions y afférant : Le chiffre d'affaires des contrats de construction et contrats de services à long terme est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement défini par des jalons. De plus, si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement constatée.

Le chiffre d'affaires et la marge sont ainsi comptabilisés à partir d'une estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du contrat. Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation par la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat. La commercialisation de produits hautement technologiques expose le Groupe à des risques de défaut de ses produits qui dépassent largement le champ d'application des clauses de garantie habituellement applicables aux fournisseurs d'équipements.

Les obligations afférentes aux contrats de construction peuvent se traduire par des pénalités pour retard pris dans le calendrier d'exécution d'un contrat ou par une augmentation imprévue des coûts due aux modifications du projet, au non respect des obligations d'un fournisseur ou d'un sous-traitant ou à des retards engendrés par des événements ou des situations imprévues. De même, les obligations de garantie sont affectées par les taux de défaillance des produits, l'usure des matériels et le coût des opérations à réaliser pour revenir à un service normal.

Bien que le Groupe procède à une évaluation individualisée des risques, contrat par contrat, le coût réel entraîné par les obligations liées à un contrat peut s'avérer supérieur au montant initialement estimé. Il peut donc se révéler nécessaire de procéder à une ré-estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison lorsque le contrat est encore en cours ou à une ré-estimation des provisions lorsque le contrat est terminé.

— Evaluation des impôts différés actifs : La détermination du montant des impôts différés actifs et passifs ainsi que du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs exige un jugement de la direction quant à la prise en considération des profits taxables futurs, ainsi que des stratégies fiscales.

— Evaluation des actifs et passifs sur engagements de retraite et avantages assimilés : L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation, le taux de rendement attendu des actifs des placements, le taux d'augmentation des salaires ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant de la charge de retraites et avantages assimilés, des gains et pertes actuariels reconnus directement en capitaux propres ainsi que des actifs et passifs liés à ces engagements présentés au bilan.

— Evaluation des actifs : Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année au 31 mars ou, plus fréquemment, dès qu'apparaissent des indices de perte de valeur. Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés utilisé pour déterminer la juste valeur des unités génératrices de trésorerie utilise un certain nombre de paramètres parmi lesquels les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables, et requiert en conséquence l'exercice du jugement de façon substantielle.

Les hypothèses retenues pour réaliser les tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et corporelles sont de même nature. Toute dégradation dans le futur des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer leur valeur nette comptable actuelle.

— Stocks et en cours : Les stocks et en cours sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût, soit de leur valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont calculées sur la base d'une analyse des évolutions prévisibles de la demande, de la technologie et des conditions de marché afin d'identifier les stocks et en cours obsolètes ou excédentaires. Si les conditions de marché se dégradaient au-delà des prévisions, des dépréciations complémentaires de stocks et en cours pourraient s'avérer nécessaires.

(c) Chiffre d'affaires et coûts générés par les activités opérationnelles :

— Evaluation du chiffre d'affaires et du coût des ventes : Le montant du chiffre d'affaires résultant d'une transaction est, en règle générale, fixé par les accords contractuels signés avec le client.

S'agissant des contrats de construction, les réclamations ne sont prises en compte dans la détermination du chiffre d'affaires du contrat que lorsqu'il est hautement probable qu'elles généreront un revenu supplémentaire dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

En revanche, les pénalités viennent en réduction du chiffre d'affaires du contrat dès lors qu'elles sont probables.

Les coûts de production incluent les coûts directs (tels que matières, main-d'oeuvre et coûts de garantie) et les coûts indirects. Les coûts de garantie sont estimés sur la base du contrat et des données statistiques disponibles en pondérant les résultats possibles en fonction de leur probabilité. Les durées de garantie peuvent s'étendre jusqu'à cinq ans.

Les frais commerciaux et les frais administratifs ne sont pas inclus dans les coûts de production.

— Comptabilisation du chiffre d'affaires et du coût des ventes : Le chiffre d'affaires afférent à la vente de produits manufacturés et aux contrats de services d'une durée de moins d'un an est comptabilisé lorsque l'essentiel des risques et avantages attachés à la propriété est transféré au client, ce qui intervient généralement lors de la livraison ou à la réalisation des prestations de services. Tous les coûts de production engagés ou à engager au titre de la vente sont comptabilisés en coût des ventes à la date de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires des contrats de construction et contrats de services à long terme est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement du contrat. L'état d'avancement est défini par des jalons qui attestent l'exécution en termes physiques d'une partie des travaux ou la réalisation des services prévus par le contrat. La différence entre le chiffre d'affaires évalué en fonction de l'état d'avancement et le chiffre d'affaires comptabilisé au titre des périodes précédentes constitue le chiffre d'affaires de la période.

Le coût des ventes afférent aux contrats de construction et aux contrats de services à long terme est calculé de la même manière. La différence entre le coût des ventes évalué en fonction de l'état d'avancement et le coût des ventes enregistré au titre des périodes précédentes correspond au coût des ventes de la période. Par conséquent, les ajustements apportés à l'estimation des contrats du fait de changements dans les conditions et la réalisation des travaux sont comptabilisés dans le coût des ventes au prorata de l'état d'avancement dès que ces changements sont identifiés.

Si le résultat d'un contrat à terminaison ne peut être déterminé de façon fiable, tout en demeurant positif dans l'hypothèse la plus probable, le chiffre d'affaires continue à être comptabilisé selon la méthode des jalons, mais la marge à terminaison est ramenée à zéro.

S'il devient probable que le coût à terminaison d'un contrat excèdera son chiffre d'affaires total estimé, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge au compte de résultat.

Pour les contrats de construction et de services à long terme, le montant cumulé des coûts engagés à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué des factures émises, est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, actifs ». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, passifs ».

La rubrique « Contrats de construction en cours, passifs » comprend également les avances à la commande reçues des clients.

— Comptabilisation des frais généraux : Les frais commerciaux et les frais administratifs sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de développement le sont également, à l'exception des dépenses se rapportant à des projets satisfaisant les critères permettant de les immobiliser (voir note 3 j).

(d) Résultat opérationnel : Le résultat opérationnel est formé de la marge brute, des frais administratifs et commerciaux, ainsi que des frais de recherche et développement. Il comprend notamment la part de charges sur retraites et engagements assimilés correspondant au coût des services rendus au cours de la période, le coût des paiements en actions et des programmes de participation des salariés, les profits ou pertes de change relatifs aux activités opérationnelles y compris l'incidence de la comptabilité de couverture ainsi que les profits ou pertes sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles réalisés dans le cadre des activités ordinaires.

(e) Autres produits et autres charges : Les autres produits comprennent les profits de cession de participations ou d'activités et les profits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout produit relatif aux cessions passées.

Les autres charges comprennent les pertes sur cession de participations ou d'activités et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout coût relatif aux cessions passées, les coûts de restructuration, une fraction des charges de retraite et engagements assimilés (étalement du coût des services passés non encore reconnus, incidences des réductions d'effectifs et fermetures de plans et amortissement des gains et pertes actuariels relatifs aux médailles du travail ou à des avantages de même nature) et les pertes de valeur significatives des actifs.

(f) Charges et produits financiers : Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Les charges et produits d'intérêts relatifs à la dette financière c'est-à-dire la dette obligataire, la composante dette des instruments composés, les autres emprunts et les dettes liées aux contrats de location-financement ;
- Les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement ;
- Les intérêts et frais bancaires au titre des opérations de titrisation des créances ;
- La composante financière de la charge sur retraites et engagements assimilés (charge d'intérêts et rendement attendu des actifs du régime) ;
- Les dividendes reçus sur titres non consolidés ;
- Les profits et pertes de change résultant des opérations de financement, y compris les effets de la comptabilité de couverture ;
- Les autres produits et charges relatifs à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux valeurs mobilières de placement.

(g) Conversion des états financiers libellés en devise : Les états financiers du Groupe sont présentés en millions d'euros.

La devise fonctionnelle d'une entreprise consolidée est la devise de l'environnement économique de base dans lequel cette entité intervient. Dans la majorité des cas, la devise fonctionnelle correspond à la devise locale. Cependant, pour certaines entreprises, une devise fonctionnelle différente de la devise locale peut être retenue dès lors qu'elle représente la devise des principales transactions réalisées par l'entité et qu'elle assure une meilleure représentation de son environnement économique.

Les actifs et passifs des entreprises dont la devise fonctionnelle est autre que l'euro sont convertis en euros au cours en vigueur à la clôture de chaque période alors que les éléments de compte de résultat et de tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion résultant de l'utilisation de cours différents pour la position bilantielle d'ouverture, les transactions de la période et la position bilantielle de clôture sont enregistrés en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres. Ces écarts de conversion sont recyclés en compte de résultat lors de la cession de l'entreprise considérée.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur reconnus lors de l'acquisition d'entreprises dont la devise fonctionnelle est autre que l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de ces entreprises ; ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle propre de ces entreprises et convertis au taux de clôture de chaque période.

(h) Transactions en devise étrangère : Les transactions libellées en devise étrangère sont initialement comptabilisées en appliquant au montant en devise étrangère le cours de change du jour entre la devise fonctionnelle de l'entité et la devise étrangère à la date de transaction. Les devises détenues et les éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés dans le cadre de ces transactions sont réévalués aux cours de change à la clôture de chaque période. Les profits ou pertes de change réalisés à la date de règlement ainsi que les profits ou pertes latents issus des réévaluations sont comptabilisés dans le compte de résultat au sein du résultat opérationnel lorsqu'ils ont trait aux activités opérationnelles ou dans les charges ou produits financiers s'ils se rapportent à des activités de financement.

Afin d'atténuer le risque de volatilité des devises étrangères, le Groupe a recours de façon significative à des contrats de couverture à terme. Ces instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture.

Le Groupe applique les principes comptables spécifiques de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour en permettre l'application.

Une relation de couverture remplit les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture si, lors de la mise en place de la couverture, elle est désignée et documentée de façon formalisée et s'il est démontré que la couverture est efficace pendant toute la durée pour laquelle elle a été initialement mise en place.

Il existe trois catégories de relations de couverture :

- Les couvertures de flux de trésorerie pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie attribuables aux opérations dont la probabilité de réalisation est élevée ;
- La couverture de juste valeur pour couvrir le risque de variation de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes ;
- La couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère.

— Couverture de flux de trésorerie : Lorsque la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée, la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment comptabilisés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat. Si la transaction attendue se traduit par la comptabilisation d'un élément non monétaire (par exemple, stocks ou contrats de construction en cours), le gain ou la perte antérieurement reconnu en capitaux propres est inclus dans la valeur comptable de l'actif ou du passif considéré.

— Couverture de juste valeur : Lorsque la comptabilité de couverture de juste valeur est appliquée, les variations de juste valeur des dérivés et des éléments couverts sont comptabilisées au compte de résultat et se compensent à hauteur de la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture.

— Couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère : Dans ce cas, la part du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture liée à la partie efficace de la couverture est comptabilisée directement en capitaux propres sous la rubrique « écarts de conversion ». Ce montant est reclassé au compte de résultat lorsque la participation est cédée.

Quelle que soit la couverture, la part inefficace de l'instrument de couverture est comptabilisée au compte de résultat.

Les profits et pertes de change réalisés ou latents sur les éléments couverts et les instruments de couverture sont comptabilisés en résultat opérationnel s'ils se rapportent à des activités opérationnelles ou en résultat financier s'ils ont trait aux activités de financement.

Le chiffre d'affaires et les coûts relatifs à un contrat client sont comptabilisés tout au long de la vie du contrat au taux de change du jour à la date de la mise en place de leur couverture sous réserve que les relations de couverture correspondantes continuent de répondre aux critères d'application de la comptabilité de couverture.

Le Groupe a également recours à des couvertures d'assurance export afin de se prémunir contre son risque de change sur certains contrats pendant la période d'appel d'offres et après l'attribution des contrats. Au cours de la période d'appel d'offres, ces couvertures ne sont pas reconnues au bilan. Si les contrats sont obtenus, les polices d'assurance sont comptabilisées et réévaluées de la même manière que les contrats de change à terme.

(i) Goodwill : Le goodwill représente, lors d'un regroupement d'entreprises, l'excédent du coût de l'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. L'évaluation initiale des justes valeurs est finalisée dans les douze mois suivant la date de l'acquisition et tout ajustement de ces justes valeurs est comptabilisé sous forme de correction rétroactive du goodwill. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est enregistré directement au compte de résultat.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an au cours du deuxième semestre (voir note 3 I).

(j) Immobilisations incorporelles : Les immobilisations incorporelles se composent des actifs incorporels acquis (comme la technologie, les accords de licence) et des immobilisations incorporelles générées en interne (principalement les coûts de développement).

— Actifs incorporels acquis : Les actifs incorporels acquis sont initialement évalués à leur coût et amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Cette dernière peut aller jusqu'à vingt ans en raison de la nature à long terme des contrats et des activités y afférant. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

— Immobilisations incorporelles générées en interne : Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts de développement sont comptabilisés de la même manière à moins que le projet ne réponde favorablement aux critères suivants :

– Le projet est clairement défini et ses coûts sont identifiés séparément et évalués de façon fiable ;

– La faisabilité technique du projet a été démontrée ;

– Il est dans l'intention du Groupe d'achever le projet en vue de son utilisation ou de sa vente ;

– Les ressources financières adéquates sont disponibles pour l'achèvement du projet ;

– Il est probable que les avantages économiques futurs associés au projet reviendront au Groupe.

Dans cette hypothèse, les coûts de développement sont immobilisés et amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif en cours de développement. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les frais de recherche et développement.

(k) Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Quand une immobilisation corporelle est constituée de composants présentant des durées d'utilité différentes, le coût d'acquisition est réparti entre les différents composants qui sont amortis séparément.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue de chaque composant. Le tableau suivant présente les durées d'utilité les plus couramment utilisées :

	Durées d'utilité estimées en années
Bâtiments	15-30
Matériel et outillage	7-12
Petit outillage, mobilier, agencements et autres	3-7

Les durées d'utilité estimées sont revues régulièrement et les changements dans les estimations sont comptabilisés, le cas échéant, de manière prospective. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de location-financement ou de location à long terme qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont immobilisées. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur lors de la mise en place du contrat de location, ou si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux revenant au bailleur au titre de la location. La dette correspondante vis-à-vis du bailleur figure au bilan en tant que passif financier. Les paiements au titre de la location sont répartis entre les charges financières et la réduction de la dette liée au contrat de location de façon à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû inscrit au passif.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité estimée de la même manière que les actifs détenus en propre ou sur la durée du contrat y afférant, si celle-ci est inférieure.

Les contrats de location qui ne transfèrent pas les principaux risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location correspondant. Les avantages reçus et à recevoir d'un bailleur lors de la conclusion d'un contrat de location simple sont également répartis linéairement sur la durée du contrat de location.

(l) Perte de valeur du goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles : Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée et les immobilisations incorporelles en cours font l'objet d'un test de dépréciation chaque année ou dès qu'il existe des indices de perte de valeur.

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilisation limitée ne font l'objet d'un test de dépréciation que s'il existe des indices de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de chaque actif immobilisé à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur recouvrable d'un actif est calculée individuellement, sauf si cet actif ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs ou groupes d'actifs. Ces groupes d'actifs sont désignés comme les unités génératrices de trésorerie.

Pour ce qui concerne les goodwill et les actifs incorporels acquis ou générés en interne, les unités génératrices de trésorerie sont les Secteurs d'activité tels que décrits en note 5.

L'évaluation réalisée s'appuie essentiellement sur le plan à trois ans du Groupe préparé en interne dans le cadre de son exercice budgétaire annuel par Secteur. Les flux au-delà de cette période sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable ou baissier pour les années ultérieures. La valeur recouvrable est égale à la somme des flux de trésorerie actualisés et de la valeur résiduelle terminale actualisée. Les taux d'actualisation sont déterminés en utilisant le coût moyen pondéré du capital de chaque Secteur.

Les valeurs recouvrables sont significativement affectées par les estimations de prix futurs des produits et services, l'évolution des charges, les tendances économiques, les anticipations réalisées quant au développement à long terme des marchés émergents ainsi que par d'autres facteurs. Elles sont également dépendantes des taux d'actualisation et des taux de croissance perpétuelle utilisés.

Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable et la perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

En cas de perte de valeur attribuée à une unité génératrice de trésorerie, la perte de valeur est affectée, en premier lieu, à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill alloué à cette unité, puis aux autres actifs non courants de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun de ses actifs. La perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

Une perte de valeur reconnue sur un goodwill ne peut faire l'objet d'une reprise lors d'une période ultérieure.

Si une perte de valeur non affectée à un goodwill donne ultérieurement lieu à une reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est portée à la valeur recouvrable réévaluée. Toutefois, la valeur comptable ainsi augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif concerné (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

(m) Actifs financiers :

— Prêts et dépôts : Les prêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dépôts sont enregistrés en « autres actifs non courants » lorsque leur échéance initiale est supérieure à trois mois ; ils sont présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie lorsqu'il s'agit de dépôts à vue ou lorsque leur échéance initiale est inférieure à trois mois.

S'il existe une indication que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre la valeur comptable et la valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge financière. La perte de valeur peut donner lieu ultérieurement à une reprise. Dans ce cas, la reprise de perte de valeur est comptabilisée en produit financier.

— Participations et actifs représentatifs d'un droit de créance : Les participations dans les sociétés non consolidées sont classées en actifs financiers disponibles à la vente selon les modalités de présentation définies par la norme IAS 39. Elles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite évaluées à leur juste valeur.

La juste valeur des titres cotés correspond à leur valeur de marché à la date de la clôture des comptes. Les titres non cotés sont évalués à partir d'un modèle de valorisation. Les modifications de juste valeur affectant cette catégorie de titres sont directement comptabilisées en capitaux propres jusqu'à la date de cession des titres considérés et tant qu'il n'existe pas d'indication objective que les titres se sont dépréciés. A la date de cession ou en cas de perte de valeur significative ou prolongée, le gain ou la perte cumulé antérieurement reconnu en capitaux propres est transféré dans le résultat de la période. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres de capitaux propres (actions) disponibles à la vente ne peuvent pas être reprises ultérieurement en compte de résultat. A l'inverse, les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres d'emprunt (obligations) sont reprises en résultat s'il existe une indication objective d'une augmentation de la juste valeur de l'instrument.

Les participations dans les sociétés non consolidées dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable sont évaluées à leur coût. Toute perte de valeur comptabilisée pour une participation de ce type ne peut donner lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur, sauf lors de la cession de la participation.

Tous les actifs représentatifs d'un droit de créance que le Groupe a la capacité et l'intention exprimée de conserver jusqu'à leur échéance, sont désignés comme des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance selon la classification définie par la norme IAS 39. Ils sont donc évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur comptabilisée afin de refléter les montants estimés non recouvrables. Une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective que l'actif s'est déprécié ; le montant de la perte est représenté par la différence entre sa valeur comptable et les flux de trésorerie actualisés estimés selon le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. Les pertes de valeur sont reprises dans le compte de résultat au cours des périodes ultérieures lorsqu'une augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation initiale de la perte de valeur.

Les valeurs mobilières sont des actifs détenus à des fins de transaction qui ne peuvent pas être considérées comme des équivalents de trésorerie. Elles sont désignées comme des actifs financiers en juste valeur en contrepartie du compte de résultat selon la classification de la norme IAS 39. Les variations de juste valeur sont, par conséquent, constatées dans les charges et produits financiers.

— Instruments financiers dérivés : Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 3 h pour les instruments de couverture de change et note 3 s pour les instruments de couverture de taux).

— Créances clients et comptes rattachés : Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur qui correspond, en général, à leur valeur nominale. S'il apparaît ultérieurement que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre leur valeur comptable et leur valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge opérationnelle. La perte de valeur peut donner lieu à une reprise en cas d'augmentation de la valeur recouvrable. Dans ce cas, la reprise de la perte de valeur est comptabilisée en produit opérationnel.

(n) Stocks : Les stocks de matières premières et fournitures, les produits en cours et les produits finis sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût selon la méthode du coût moyen pondéré, soit de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks inclut les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux qu'il a été nécessaire d'engager pour les amener à l'endroit et les mettre dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé des produits dans le cours normal de l'activité diminué des coûts d'achèvement et des coûts commerciaux estimés à venir.

(o) Trésorerie et équivalents de trésorerie : La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprend les disponibilités et les placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif.

(p) Impôts : Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés sont identifiés dans chaque entité imposable. Les impôts différés correspondants sont calculés au taux d'impôt considéré applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable qu'il existera des bénéfices futurs imposables sur lesquels les différences temporaires, les déficits et les crédits d'impôts pourront être imputés. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de certaines différences entre la quote-part du Groupe dans les actifs nets des filiales, joint-ventures et entreprises associées et leurs valeurs fiscales. Cette exception s'applique, en particulier, à des résultats de filiales non encore distribués dans l'hypothèse où leur distribution aux actionnaires générerait une taxation : dès lors que le Groupe a décidé de ne pas distribuer dans un avenir prévisible les profits conservés par la filiale, aucun impôt différé passif n'est comptabilisé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

— Le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et ;

— Les actifs et passifs d'impôt différé ont trait à des impôts relevant d'une même juridiction fiscale.

L'impôt différé est comptabilisé au compte de résultat, à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement au débit ou au crédit des capitaux propres ; dans ce cas, il est également directement enregistré en capitaux propres.

(q) Provisions : Tant qu'un contrat de construction ou un contrat de services à long terme est en cours, les obligations liées à ce contrat sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison et figurent par conséquent dans les rubriques « Contrats de construction en cours, actifs » ou « Contrats de construction en cours, passifs ».

A la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts, si elles répondent aux critères suivants :

— Le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite du fait d'un événement passé ;

— Il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie équivalente sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;

— Une telle sortie de ressources peut être évaluée de façon fiable.

Ces obligations sont présentées sous forme de provisions lorsque leur échéance ou leur montant est incertain. Dès que cette incertitude disparaît, elles sont présentées sous forme de dettes fournisseurs ou d'autres passifs courants.

Les obligations résultant de transactions autres que les contrats de construction ou contrats de services à long terme sont directement comptabilisées dans les provisions dès qu'elles répondent aux critères précités.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque la réorganisation, la fermeture d'un site ou un programme de réduction des effectifs est annoncé, que la direction est engagée vis-à-vis des salariés concernés, et que les coûts y afférant ont été évalués de manière fiable. Ces provisions portent sur les indemnités de départ et de licenciement des salariés et sur les coûts estimés de fermeture de sites. En complément de ces provisions, les coûts de restructuration peuvent inclure des dépréciations d'actifs des activités concernées.

(r) Passifs financiers :

— Dettes obligataires et autres emprunts : Les dettes obligataires et les autres emprunts portant intérêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Les frais et primes d'émission d'emprunts obligataires ne sont pas inclus dans le coût initial mais pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les renégociations des conventions d'emprunts et autres opérations similaires n'entraînent l'extinction de l'ancienne dette et la constatation d'une nouvelle dette que lorsqu'il existe des différences notables entre l'ancienne et la nouvelle convention. Si tel est le cas, les coûts engendrés par la renégociation sont inclus dans les charges financières de la période au cours de laquelle la renégociation a eu lieu, sous forme de profit ou perte lié à l'extinction de l'ancienne dette.

Certains instruments financiers (tels que les obligations remboursables en actions) comprennent à la fois, une composante de passif financier et une composante de capitaux propres. Ces composantes sont classées séparément en passif financier ou en capitaux propres.

L'évaluation de la composante passif financier à la date d'émission correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs pour un instrument similaire assorti des mêmes conditions (échéance, flux de trésorerie) mais sans option ou obligation de conversion ou de remboursement en actions. Ce passif est ensuite évalué au coût amorti par l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La composante capitaux propres est le montant résiduel obtenu après avoir déduit de la juste valeur de l'instrument considéré dans son ensemble le montant déterminé pour la composante passif financier.

— Instruments financiers dérivés : Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 3 h pour les instruments de couverture de change et note 3 s pour les instruments de couverture de taux).

— Dettes fournisseurs et comptes rattachés : Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale et évaluées ensuite à leur coût amorti.

(s) Instruments de couverture de taux : Le Groupe peut être amené à conclure des transactions de couverture afin de se prémunir contre le risque de fluctuation des taux d'intérêts. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture.

Si les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture, le Groupe applique la comptabilité de couverture.

La comptabilité de couverture de juste valeur s'applique aux emprunts à taux fixe, et la comptabilité de couverture de flux de trésorerie aux emprunts à taux variable.

S'agissant des relations de couverture de juste valeur, la réévaluation des emprunts à taux fixe est compensée dans le compte de résultat par la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé.

S'agissant des relations de couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment constatés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat.

(t) Paiements fondés sur des actions : Le Groupe effectue en faveur de certains de ses salariés des paiements fondés sur des actions, acquittés, soit en instruments de capitaux propres, soit en trésorerie. Conformément à la norme IFRS 2, seuls les avantages octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas intégralement acquis au 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

— Paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres : Les paiements fondés sur des actions, acquittés en instruments de capitaux propres sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits (hors effet de conditions non liées au marché) selon le modèle binomial d'évaluation des options. La charge cumulée reconnue est basée sur la juste valeur à la date d'attribution des droits et sur l'estimation du nombre d'actions qui seront finalement acquises (avec prise en compte de l'effet des conditions d'acquisition non liées au marché). Elle est enregistrée, tout au long de la période d'acquisition des droits, dans le résultat opérationnel avec une contrepartie directe en capitaux propres.

— Paiements fondés sur des actions acquittés en trésorerie : Les paiements fondés sur des actions, acquittés en trésorerie donnent lieu à la constatation d'un passif égal à la quote-part des biens ou services reçus évaluée à sa juste valeur à chaque date de clôture.

Le Groupe peut également permettre à ses salariés d'acquérir des actions ordinaires du Groupe à un prix préférentiel par rapport à leur valeur de marché. Dans ce cas, le Groupe enregistre une charge sur la base de son estimation de la décote relative aux actions qui seront acquises.

(u) Avantages du personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme : Le Groupe offre à ses salariés différents régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que divers autres avantages à long terme tels que médailles du travail, plans de rémunération différés et couverture médicale. Les différents avantages offerts à chaque salarié dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chaque filiale.

— Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : En situation de régime à prestations définies d'un employeur unique, le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle de ses engagements et le coût des services actuels et passés correspondant. Cette méthode prend en considération la meilleure estimation des hypothèses actuarielles parmi lesquelles le nombre d'années de service futur du salarié, son salaire en fin de contrat et l'espérance de vie estimée.

La plupart des plans à prestations définies sont financés par des fonds de pensions distincts. Les actifs de couverture sont généralement placés sous forme d'actions et d'obligations. Les autres régimes de retraite complémentaire accordés par le Groupe à certains employés sont financés par les actifs du Groupe au fur et à mesure que ces avantages sont dus. L'essentiel des régimes de couverture médicales postérieurs à l'emploi n'est pas couvert par des fonds.

Le Groupe revoit tous les semestres l'évaluation des engagements de retraite et des actifs de chaque régime. Les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les différences entre les hypothèses utilisées et la réalité sont évalués. Comme le permet la norme IAS 19 modifiée de décembre 2004, le Groupe reconnaît directement en capitaux propres l'ensemble des gains et pertes actuariels ainsi que l'incidence de tout plafonnement d'actif (voir note 2 a).

Le coût estimé des avantages offerts au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies est provisionné sur la durée de service des salariés. Dans le compte de résultat, le coût des services rendus au cours de la période est compris dans le résultat opérationnel. L'amortissement du produit des services passés non comptabilisés ainsi que les effets des réductions ou liquidations des régimes sont comptabilisés dans les autres charges. Les éléments financiers de la charge de la période, tels que la charge d'intérêts et le rendement des actifs de couverture, sont inclus dans les produits (charges) financiers. Le Groupe participe également à des régimes à prestations définies de type multi-employeurs, principalement aux Etats-Unis et au Canada. Les fonds correspondants n'étant pas en mesure de fournir des informations suffisantes pour comptabiliser ces régimes comme des plans à prestations définies, ceux-ci plans sont comptabilisés comme des plans à cotisations définies (voir ci-dessous).

— Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies : En situation de régime à cotisations définies, le Groupe paie des cotisations à des fonds administrés de façon indépendante sur la base d'un pourcentage fixe de la rémunération. Ces cotisations sont enregistrées en charges opérationnelles.

— Autres avantages à long terme : La méthode comptable utilisée pour reconnaître les obligations encourues au titre des autres avantages à long terme est similaire à celle utilisée pour les régimes à prestations définies, à la différence près que les gains ou pertes actuarielles et le coût des services passés sont reconnus immédiatement par compte de résultat dans la période où ils sont générés.

(v) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession : Les actifs non courants et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont classés comme tels lorsqu'il est considéré que leur valeur comptable sera recouvrée au travers d'une transaction de cession plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie si, et seulement si, la cession est hautement probable et si l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de sa cession immédiate dans son état actuel. Par ailleurs, la direction doit s'être engagée à réaliser cette cession de telle façon qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que la cession intervienne dans un délai d'un an à compter de la date de classement. Ces actifs (et groupes d'actifs) sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable avant classement en actifs détenus en vue de la vente et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ils ne font plus l'objet d'amortissement.

Une activité cédée ou en cours de cession est une composante du Groupe qui satisfait aux deux caractéristiques suivantes :

— elle a été cédée ou elle est classée comme actif détenu en vue de la vente ; et,

— soit elle représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, soit elle fait partie d'un plan unique et coordonné dont l'objectif est de se séparer d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte ; soit il s'agit d'une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

Les contributions des activités cédées ou en cours de cession au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie sont présentées séparément pour la période en cours et toutes les périodes précédentes figurant dans les états financiers, si elles sont significatives.

(w) Résultat par action : Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de la période avant charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, augmenté du nombre moyen pondéré des obligations remboursables en actions restant à convertir.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net de la période avant charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, augmenté du nombre moyen pondéré des obligations remboursables en actions restant à convertir et de l'effet de tout autre instrument dilutif.

(x) Coûts d'emprunt : Le Groupe n'incorpore pas de coûts d'emprunt dans les coûts d'acquisition, de construction ou de production des biens inscrits à l'actif. Ces coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

(y) Cours de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères :

Equivalent en euro d'1 unité	Au 30/09/2007		Au 30/09/2006		Au 31/03/2007	
	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture
Livre sterling	1,471603	1,435132	1,460618	1,475579	1,474594	1,471021
Franc suisse	0,607099	0,602373	0,636084	0,629683	0,629045	0,615498
Dollar US	0,734587	0,705268	0,785444	0,789889	0,774747	0,750863
Real brésilien	0,376689	0,382044	0,361242	0,361853	0,360684	0,368202
Roupie indienne	0,018025	0,017728	0,017076	0,017247	0,017185	0,017446
Yuan chinois	0,096418	0,093708	0,098379	0,099916	0,098198	0,097300

Note 4. – Principales acquisitions, partenariats, cessions et variations du périmètre de consolidation.

— La principale variation du périmètre de consolidation est la suivante :

– Le Groupe a lancé le 11 juillet 2007, une offre publique d'achat sur la société Wuhan Boilers Company, quatrième constructeur chinois de chaudières pour centrales thermiques au charbon, conformément à la réglementation boursière chinoise en vigueur. A la clôture de l'offre, le 25 septembre 2007, le Groupe a acquis 51% de la société pour 32,8 M€.

— Autres événements :

– Le 29 juin 2007, le Groupe et JSC Atomenergomash ont signé l'ensemble des documents permettant la constitution d'une société commune dédiée à la production d'îlots conventionnels pour les centrales nucléaires russes. Cette société détenue à 49% par le Groupe sera consolidée par mise en équivalence.

– Le 25 juin 2007, le Groupe a signé un accord portant sur l'acquisition de la société Ecotècnia, fabricant espagnol d'éoliennes, pour 350 M€, y compris endettement et trésorerie. Cette acquisition a été finalisée le 31 octobre 2007, une fois réalisées les consultations juridiques requises ainsi que la modification des statuts de l'entreprise (voir note 27).

Note 5. – Informations par Secteur et zone géographique.

a) Informations par Secteur : Le Groupe est géré par Secteurs d'activité et présente des informations correspondant à cette organisation. Au 30 septembre 2007, le Groupe est organisé en trois Secteurs.

— Power Systems : Le Secteur Power Systems construit et vend des turbines à vapeur, des turbines à gaz, des alternateurs, des centrales électriques ainsi que des équipements et systèmes hydroélectriques. Il intervient également sur le marché des chaudières et des équipements de contrôle d'émission dans les domaines de la production d'énergie, de la pétrochimie et de l'industrie. Il répond enfin aux demandes du marché pour ce qui concerne la mise à niveau et la modernisation des centrales existantes.

— Power Service : Le Secteur Power Service est consacré au développement des activités de services associées au Secteur Power Systems sur tous les marchés mondiaux.

— Transport : Le Secteur Transport assure la vente du matériel, des équipements et des services liés au transport ferroviaire, parmi lesquels les trains de voyageurs, les locomotives, les systèmes de signalisation et les équipements et services ferroviaires.

Au 30 septembre 2007 :

(En millions d'euros)	Power Systems	Power Service	Transport	Corporate & Autres (1)	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	3 677	1 848	2 688	25	-234	8 004
Elimination inter secteurs	-139	-92	-2	-1	234	
Total chiffre d'affaires	3 538	1 756	2 686	24		8 004
Résultat opérationnel	159	286	186	-58		573
Résultat d'exploitation	162	290	179	-70		561
Produits (charges) financiers						-41
Impôt sur les bénéfices						-129
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence						1
Résultat net des activités poursuivies						392
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession						
Résultat net						392
Actifs sectoriels (2)	6 166	4 593	4 857	447		16 063
Impôts différés (actifs)						1 181
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite						29
Actifs financiers						3 430
Total de l'actif						20 703
Passifs sectoriels (3)	7 511	2 506	4 969	556		15 542
Impôts différés (passifs)						8
Provisions pour engagements de retraite						793
Dettes financières						2 529
Total capitaux propres						1 831
Total des capitaux propres et passif						20 703
Capitaux employés (4)	-1 345	2 087	-112	-109		521
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	54	24	78	16		172
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	57	37	58	20		172

(1) Sous la dénomination « Corporate et Autres » sont regroupées toutes les unités du Corporate, du Réseau International ainsi que les entités qui ne sont affectées à aucun Secteur (essentiellement en Inde).

(2) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture du goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite et les actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière) et des actifs courants (à l'exception des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à l'échéance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(3) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante et de la dette courante sur contrats de location-financement).

(4) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

Au 30 septembre 2006 :

(En millions d'euros)	Power Systems	Power Service	Transport	Corporate&Autres (1)	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	2 868	1 574	2 370	22	-226	6 608
Elimination inter secteurs	-136	-90			226	
Total chiffre d'affaires	2 732	1 484	2 370	22		6 608
Résultat opérationnel	83	238	151	-59		413
Résultat d'exploitation (5)	95	237	138	-64		406
Produits (charges) financiers						-61
Impôt sur les bénéfices						-78
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence						
Résultat net des activités poursuivies (5)						267
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession						-15
Résultat net (5)						252
Actifs sectoriels (2) (5)	4 871	4 134	4 484	1 316		14 805
Impôts différés (actifs) (5)						1 322
Excédent des actifs de couverture des engagements de retraite (5)						44
Actifs financiers						1 640
Actifs non courants détenus en vue de la vente						803
Total de l'actif (5)						18 614
Passifs sectoriels (3)	5 702	2 259	4 429	560		12 950
Impôts différés (passifs) (5)						92
Provisions pour engagements de retraite et assimilés (5)						1 436
Dette financière						2 251
Total capitaux propres (5)						1 025
Passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente						860
Total des capitaux propres et passif (5)						18 614
Capitaux employés (4)	-831	1 875	55	756		1 855
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	39	17	51	18		125
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	58	31	42	18		149

(1) Sous la dénomination « Corporate et Autres » sont regroupées toutes les unités du Corporate, du Réseau International ainsi que les entités qui ne sont affectées à aucun Secteur (essentiellement en Inde).

(2) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture du goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite et les actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière) et des actifs courants (à l'exception des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à l'échéance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(3) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante et de la dette courante sur contrats de location-financement).

(4) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

(5) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

Au 31 mars 2007 :

(En millions d'euros)	Power Systems	Power Service	Transport	Corporate&Autres (1)	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	5 975	3 386	5 288	49	-490	14 208

Elimination inter secteurs	-302	-188			490	
Total chiffre d'affaires	5 673	3 198	5 288	49		14 208
Résultat opérationnel	201	510	350	-104		957
Résultat d'exploitation (5)	194	504	293	-165		826
Produits (charges) financiers						-111
Impôt sur les bénéfices						-145
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence						
Résultat net des activités poursuivies (5)						570
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession (5)						-32
Résultat net (5)						538
Actifs sectoriels (2) (5)	5 386	4 359	5 079	436		15 260
Impôts différés (actifs) (5)						1 307
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite (5)						11
Actifs financiers courants						2 758
Total de l'actif (5)						19 336
Passifs sectoriels (3)	6 034	2 253	5 119	684		14 090
Impôts différés (passifs) (5)						50
Provisions pour engagements de retraite et assimilés (5)						999
Dette financière						2 822
Total capitaux propres (5)						1 375
Total des capitaux propres et passif (5)						19 336
Capitaux employés (4)	-648	2 106	-40	-248		1 170
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	124	65	157	49		395
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	113	64	123	47		347

(1) Sous la dénomination « Corporate et Autres » sont regroupées toutes les unités du Corporate, du Réseau International ainsi que les entités qui ne sont affectées à aucun Secteur (essentiellement en Inde).

(2) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture du goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite et les actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière) et des actifs courants (à l'exception des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à l'échéance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(3) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante et de la dette courante sur contrats de location-financement).

(4) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels. La diminution des capitaux employés entre le 30 septembre 2006 et le 31 mars 2007 s'explique par le remboursement de 700 M€ du dépôt bloqué dans le cadre du programme de cautions du groupe classé dans le Secteur « Corporate et autres » au 30 septembre 2006.

(5) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

b) Informations par zone géographique : Chiffre d'affaires et acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles par pays de destination :

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations (*)	
		Corporelles	Incorporelles (2)
Zone euro (1)	2 617	45	43
Reste de l'Europe	1 269	33	17
Amérique du Nord	1 479	19	
Amérique du Sud et Centrale	352	3	
Asie et Pacifique	1 563	10	
Moyen-Orient et Afrique	724	2	

Total groupe	8 004	112	60
<i>(*) En excluant les coûts de développement capitalisés (voir note 6) d'un montant de 56 M€, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à 116 M€.</i>			

Exercice clos le 30 septembre 2006 :

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations (*)	
		Corporelles	Incorporelles (2)
Zone euro (1)	2 042	33	26
Reste de l'Europe	1 026	22	15
Amérique du Nord	1 069	9	
Amérique du Sud et Centrale	398	3	
Asie et Pacifique	1 288	16	
Moyen-Orient et Afrique	785	1	
Total groupe	6 608	84	41
<i>(*) En excluant les coûts de développement capitalisés (voir note 6) d'un montant de 42 M€, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à 83 M€.</i>			

Exercice clos le 31 mars 2007 :

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations (*)	
		Corporelles	Incorporelles (2)
Zone euro (1)	4 676	97	99
Reste de l'Europe	2 246	76	28
Amérique du Nord	2 442	38	1
Amérique du Sud et Centrale	854	8	
Asie et Pacifique	2 505	46	
Moyen-Orient et Afrique	1 485	2	
Total groupe	14 208	267	128
<i>(*) En excluant les coûts de développement capitalisés (voir note 6) d'un montant de 115 M€, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à 280 M€.</i>			
<i>(1) La zone euro inclut l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie, l'Espagne et le Portugal.</i>			
<i>(2) Comprend les coûts de développement.</i>			

Note 6. – Frais de recherche et développement.

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 31/ 03/2007
	2007	2006	
Frais de recherche et développement	-252	-205	-456
Dont			
Coûts de développement capitalisés (voir note 12 b)	56	42	115
Amortissement des coûts de développement (voir note 12 b)	-35	-24	-72
Amortissement de la technologie acquise	-31	-30	-59
Frais de recherche et développement avant capitalisation et amortissement	-242	-193	-440

Note 7. – Autres produits et autres charges.

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 31/ 03/2007 (*)
	2007	2006 (*)	
Plus-values de cession de participations / activités (1)	49	18	11
Autres	4		7
Autres produits	53	18	18
Moins-values de cession de participations / activités (1)	-49	-8	-76
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			-1
Charges de restructuration (2)	-12	-17	-68
Autres	-4		-4
Autres charges	-65	-25	-149

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

(1) Au premier semestre clos le 30 septembre 2007, les plus ou moins-value de cession sont principalement dues aux cessions antérieures (Marine, Power Conversion et T&D).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2007, les moins-values de cession ont principalement pour origine la cession des activités Chaudières Industrielles en Allemagne et en République Tchèque et la cession des activités de rénovation de trains en Grande-Bretagne situées à Glasgow et à Londres. Les moins-values de cession de participations et activités comprennent les coûts sur cessions antérieures, notamment les amendes imposées par l'Union européenne dans le cadre de la cession du Secteur T&D (voir note 26. Réclamations relatives aux cessions).

(2) Les charges de restructuration de l'exercice clos le 31 mars 2007 ont principalement trait à des plans en Europe dans le Secteur Transport. Elles n'incluent aucune dépréciation d'actifs pour le semestre clos le 30 septembre 2007 et pour l'exercice clos au 31 mars 2007.

Note 8. – Résultat financier.

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 31/ 03/2007
	2007	2006	
Charges nettes d'intérêts	-41	-33	-79
Gains (pertes) de change	-3	-15	-14
Charges sur retraite et avantages assimilés (voir note 22)	6	-4	-8
Autres produits financiers	2	5	16
Autres charges financières	-5	-14	-26
Autres produits et charges financiers	-3	-9	-10
Résultat financier	-41	-61	-111

Les intérêts nets comprennent :

— 15 M€ représentant les primes payées aux détenteurs des obligations remboursables rachetées et annulées au cours du semestre clos le 30 septembre 2007 (voir note 23) ;

— 5 M€ relatifs aux contrats de location-financement (7 M€ pour le semestre clos le 30 septembre 2006 et 9 M€ pour l'exercice clos le 31 mars 2007) ;

— 5 M€ ayant pour origine la reprise progressive de l'actualisation initialement constatée sur les engagements sur options et compléments de prix (la charge de 4 M€ constatée dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2007 avait été présentée en « Autres produits et charges financiers » dans les comptes publiés et a été reclassée en « Charges nette d'intérêts » dans le tableau ci-dessus).

Les autres charges financières comprennent 5 M€ d'honoraires et commissions d'engagement sur cautions, prêts syndiqués et autres facilités de crédit (7 M€ pour le semestre clos le 30 septembre 2006 et 11 M€ pour l'exercice clos le 31 mars 2007).

Note 9. – Impôt sur les bénéfices.

(a) Analyse par nature :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 31/ 03/2007
	2007	2006	
Charge d'impôt courant	-80	-92	-168

Produit (charge) d'impôt différé	-49	14	23
Charge d'impôt	-129	-78	-145
Taux effectif d'impôt	24,8%	23,6%	21,2%

Le Groupe a constitué des groupes d'intégration fiscale dans la plupart des pays où il intervient et notamment en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis en Allemagne, en Espagne et en Italie.

(b) Taux effectif d'impôt : Le taux effectif d'impôt s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 septembre				Exercice clos le 31 mars	
	2007	En %	2006 (*)	En %	2007 (*)	En %
Résultat avant impôt des activités poursuivies	520		345		715	
Résultat avant impôt des activités cédées ou en cours de cession			-15		-32	
Taux d'impôt statutaire de la maison-mère	34,43%		34,43%		34,43%	
Produit (charge) d'impôt théorique	-179	34,4	-114	34,4	-235	34,4
Incidence :						
Des différences de taux d'imposition	48	-9,2	32	-9,6	62	-9,1
Des plus-values imposées à un taux réduit (pertes de cession non comptabilisées)					-50	7,3
De la non comptabilisation d'impôts différés actifs et des changements d'estimation des impôts différés actifs et passifs	38	-7,3	27	-8,2	145	-21,2
Des variations de taux d'imposition sur l'impôt différé actif net	-19	3,6			-6	0,9
Autres impôts (retenue à la source et IRAP en Italie)	-16	3,1	-13	3,9	-28	4,1
Des autres différences permanentes	-1	0,2	-10	3,1	-33	4,8
Charge d'impôt	-129		-78		-145	
Taux effectif d'impôt	24,8%	24,8	23,6%	23,6	21,2%	21,2

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

(c) Actifs et passifs d'impôt différé : Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31/03/2007 (*)	Produit (charge) d'impôt différé	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Au 30/09/2007
Impôts différés actifs :					
Ecart entre valeurs comptable et fiscale des immobilisations corporelles	93	-9		18	102
Ecart entre valeurs comptable et fiscale des immobilisations incorporelles	272	5		-39	238
Participation, provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés non déductibles	385	-1		-52	332
Provisions et autres charges non déductibles	704	-107		-55	542
Pertes fiscales reportables	1 555	-48		-33	1 474
Autres	120	2		19	141
Total	3 129	-158		-142	2 829
Impôts différés actifs non comptabilisés	-1 184	83		65	-1 036
Impôts différés actifs nets	1 945	-75		-77	1 793
Impôts différés passifs :					
Ecart entre valeur comptable et fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles	-184	-6		102	-88
Imposition différée de la marge sur contrats de construction	-196	56		1	-139
Autres	-308	-24		-61	-393
Total	-688	26		42	-620
Impôts différés nets	1 257	-49		-35	1 173

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

Sur la base d'une extrapolation de son plan à trois ans approuvé par le conseil d'administration, le Groupe est confiant quant à la recouvrabilité du solde net d'impôts différés nets au 31 mars 2007, soit 1 257 M€. Cette extrapolation fait apparaître une capacité du Groupe à générer sur une période allant de quatre à douze ans, conforme à la nature à long terme des opérations du Groupe, un niveau suffisant de résultats imposables permettant d'utiliser les déficits fiscaux reportables et autres actifs nets générés par des différences temporaires.

Au 30 septembre 2007, le Groupe estime que les éléments qui lui ont permis de conclure à la recouvrabilité des actifs d'impôt différé au 31 mars 2007 restent inchangés. Comme chaque année, le Groupe établira un nouveau plan à trois ans au cours du dernier trimestre de l'exercice. Ce plan sera rendu disponible avant le 31 mars 2008 ; une revue détaillée de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé sera alors réalisée dans le cadre de l'établissement des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2008.

La variation des impôts différés au bilan consolidé, après compensation par entité fiscale des actifs et passifs d'impôts différés, se ventile de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Actifs	Passifs	Positions nettes
Au 31 mars 2007	1 307	-50	1 257
Variations affectant le résultat de la période	-75	26	-49
Autres variations	-77	42	-35
Effet de compensation net par entité fiscale	26	-26	
Au 30 septembre 2007	1 181	-8	1 173

Note 10. – Activités cédées ou en cours de cession.

Les activités de l'ancien Secteur Marine ont été classées en activités cédées ou en cours de cession pour l'exercice clos le 31 mars 2007 et pour le semestre clos le 30 septembre 2006. L'analyse est la suivante :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30/09/ 2006	Exercice clos le 31/03/ 2007
Chiffre d'affaires	230	417

Résultat opérationnel	-13	-38
Autres produits (charges)	-2	6
Résultat avant résultat financier et impôts	-15	-32
Résultat net (1)	-15	-32

(1) Les sociétés composant l'ancien Secteur Marine font partie du périmètre d'intégration fiscale français ; en conséquence, aucune charge ou produit d'impôt n'a été présenté dans les résultats des activités cédées ou en cours de cession.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007, la vente a été finalisée. L'activité Marine demeure présentée pour l'année entière en tant qu'activité cédée ou en cours de cession. Les pertes supportées sur l'exercice clos le 31 mars 2007 concernent les trois navires LNG dont les contrats non apportés à l'acquéreur ont été finalisés au cours de la période.

Note 11. – Résultat par action.

(a) Résultat par action des activités poursuivies et des activités cédées ou en cours de cession : Le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action attribuable au Groupe est basé sur les informations suivantes :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 31/ 03/2007 (*)
	2007	2006 (*)	
Résultat :			
Résultat net attribuable au Groupe	388	261	547
Intérêts financiers relatifs aux obligations remboursables en actions, nets d'impôt	1	-2	-2
Résultat net part du Groupe utilisé pour le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	389	259	545
Nombre d'actions :			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, y compris effet dilutif des obligations remboursables en actions restant à convertir, utilisé pour le calcul du résultat de base par action	140 509 993	140 402 108	140 428 778
Effet des autres instruments dilutifs :			
Options de souscription d'actions (1)	3 137 000	2 509 315	2 664 400
Actions gratuites	600 000	600 000	600 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	144 246 993	143 511 423	143 693 178

(1) Seules les options de souscription d'actions attribuées par les plans 7, 8 et 9 ont été prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action (voir note 20), les autres plans ayant un effet relatif.

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

(b) Résultat par action des activités poursuivies :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 31/ 03/2007 (*)
	2007	2006 (*)	
Résultat net attribuable au Groupe utilisé pour le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	389	259	545
Perte des activités cédées ou en cours de cession		15	32
Résultat net attribuable au Groupe des activités poursuivies utilisé par le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	389	274	577

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

Les dénominateurs utilisés sont les mêmes que ceux utilisés pour le calcul du résultat par action de base et dilué.

(c) Résultat par action des activités cédées ou en cours de cession : Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession était négatif de 15 M€ pour le semestre clos le 30 septembre 2006. Les résultats par action de ces activités calculés en utilisant les dénominateurs définis ci-dessus s'établissent comme suit :

- résultat de base négatif de 0,11 € ;
- résultat dilué négatif de 0,10 €.

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession était négatif de 32 M€ pour l'exercice clos le 31 mars 2007. Les résultats par action de ces activités calculés en utilisant les dénominateurs définis ci-dessus s'établissent comme suit :

— résultat de base négatif de 0,23 € ;
— résultat dilué négatif de 0,22 €.

Note 12. – Goodwill et immobilisations incorporelles.

(a) Goodwill :

(En millions d'euros)	Valeur nette au 31/03/2007	Acquisitions cessions	Dépréciation	Ecarts de conversion et autres variations	Valeur nette au 30/09/2007
Power Systems	803	24		-1	826
Power Service	2 184	14		-84	2 114
Transport	523				523
Goodwill	3 510	38		-85	3 463
Dont					
Valeur brute	3 510	38		-85	3 463
Dépréciation					

Les mouvements de la période s'expliquent comme suit :

— Goodwill relatifs aux nouvelles acquisitions de la période, principalement Wuhan Boilers Company en Chine (voir note 4) et une société du Secteur Power Service en Finlande ;

— Réévaluation à leur juste valeur des actifs et passifs acquis le 22 mars 2007 auprès de Power Systems Manufacturing LLC (PSM). Le goodwill préliminaire sur cette acquisition s'élevait à 153 M€, comme indiqué au 31 mars 2007. La réévaluation des actifs et passifs acquis s'est traduite par une réduction du goodwill de 83 M€, comptabilisée dans la rubrique « Ecarts de conversion et autres variations ». Le goodwill résiduel sur PSM s'élève à 70 M€.

Au 31 mars 2007, le Groupe avait mandaté un expert indépendant pour émettre un rapport d'évaluation dans le cadre de son test de dépréciation annuel des goodwill. Ce test comparait la juste valeur de chaque Secteur à sa valeur nette comptable. Cette évaluation confortait l'opinion du Groupe selon laquelle les goodwill n'ont subi aucune perte de valeur.

Au 30 septembre 2007, le Groupe estime qu'il n'est intervenu aucun événement susceptible de rendre nécessaire un nouveau test de dépréciation.

(b) Immobilisations incorporelles :

(En millions d'euros)	Au 31/03/2007	Acquisitions cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Au 30/09/2007
Coûts de développement capitalisés	621	56	-7	670
Technologie acquise	1 154		46	1 200
Autres immobilisations incorporelles	101	1	23	125
Valeur brute	1 876	57	62	1 995
Coûts de développement capitalisés	-247	-35	3	-279
Technologie acquise	-383	-31	1	-413
Autres immobilisations incorporelles	-55	-4	-2	-61
Amortissements	-685	-70	2	-753
Coûts de développement capitalisés	374	21	-4	391
Technologie acquise	771	-31	47	787
Autres immobilisations incorporelles	46	-3	21	64
Valeur nette	1 191	-13	64	1 242

Les immobilisations incorporelles proviennent principalement de l'affectation du prix d'acquisition d'ABB ALSTOM POWER en 1999 et 2000 et sont constituées par de la technologie et des contrats de licence.

Les immobilisations incorporelles supplémentaires de la période proviennent de l'allocation du goodwill préliminaire de Power Systems Manufacturing (voir note 12 a), (ces montants sont inclus dans « Ecarts de conversion et autres variations »).

Au 30 septembre 2007, le Groupe estime qu'il n'est intervenu aucun événement susceptible de rendre nécessaire un nouveau test de dépréciation.

Note 13. – Immobilisations corporelles.

(En millions d'euros)	Au 31/03/2007	Acquisitions/ amortissement s/ dépréciation	Cessions	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Au 30/09/2007
Terrains	119	1	-2		6	124
Bâtiments	1 061	3	-10	11	18	1 083
Matériel et outillage	1 903	52	-21	35	54	2 023
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	606	56	-11	3	-56	598
Valeur brute	3 689	112	-44	49	22	3 828
Terrains	-4					-4
Bâtiments	-490	-20	6	-4		-508
Matériel et outillage	-1 442	-57	19	-23	-46	-1 549
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	-384	-22	12		7	-387
Amortissements / dépréciation	-2 320	-99	37	-27	-39	-2 448
Terrains	115	1	-2		6	120
Bâtiments	571	-17	-4	7	18	575
Matériel et outillage	461	-5	-2	12	8	474
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	223	34	1	3	-49	212
Valeur nette	1 370	13	-7	22	-17	1 381

Les immobilisations corporelles en location financement se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Terrains	13	13
Bâtiments	117	123
Matériel et outillage	19	17
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	13	15
Valeur nette des immobilisations en location-financement	162	168

Note 14. – Autres actifs non courants.

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007 (*)
Prêts et dépôts à long terme	81	132
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite (voir note 22)	29	11
Actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (1)	630	654
Autres	15	15
Autres actifs non courants	755	812

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

(1) Ces actifs non courants concernent des créances, 603 M€ et 628 M€, et des dépôts, 27 M€ et 26 M€, sur une location de longue durée des trains et d'équipements associés conclue avec un exploitant de métro à Londres respectivement aux 30 septembre 2007 et 31 mars 2007 (voir note 23).

Note 15. – Contrats de construction en cours.

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Contrats de constructions en cours, actifs	2 666	2 858
Contrats de construction en cours, passifs	-8 310	-7 239
Contrats de construction en cours	-5 644	-4 381

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Cumul des coûts encourus et des profits et pertes comptabilisés sur contrats en cours	37 642	35 197
Moins factures émises sur contrats en cours	-40 138	-37 084
Contrats de construction en cours avant avances à la commande reçues	-2 496	-1 887
Avances à la commande reçues des clients	-3 148	-2 494
Contrats de construction en cours	-5 644	-4 381

Note 16. – Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles.

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Avances à la commande versées aux fournisseurs	411	385
Impôt sur les sociétés	37	57
Autres taxes	397	409
Charges constatées d'avance	139	85
Autres créances	339	308
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	220	157
Réévaluation des engagements hors-bilan	139	93
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	1 682	1 494

Note 17. – Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants.

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Instruments dérivés liés aux activités de financement	12	4
Valeurs mobilières de placement	99	175
Titres détenus jusqu'à l'échéance	21	18
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	132	197

Les valeurs mobilières de placement de 99 M€ au 30 septembre 2007 ont une liquidité quotidienne.

Note 18. – Besoin en fonds de roulement.

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007	Variation
Stocks	2 200	1 770	430
Contrats de construction en cours, actifs	2 666	2 858	-192
Clients et comptes rattachés	3 298	2 886	412
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	1 682	1 494	188
Actifs	9 846	9 008	838
Provisions non courantes	519	549	-30
Provisions courantes	1 494	1 512	-18
Contrats de construction en cours, passifs	8 310	7 239	1 071
Fournisseurs et comptes rattachés	3 234	2 976	258
Autres passifs courants	1 985	1 814	171
Passifs	15 542	14 090	1 452
Besoin en fonds de roulement	-5 696	-5 082	-614
Besoin en fonds de roulement au 31 mars 2007	-5 082		

Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation (*)	-842		
Variation du besoin en fonds de roulement résultant des cessions d'activités (**)	101		
Ecart de conversion et autres variations	127		
Total de la variation du besoin en fonds de roulement	-614		
Besoin en fonds de roulement au 30 septembre 2007	-5 696		

(*) Voir la variation du besoin en fonds de roulement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

(**) Eléments du besoin en fonds de roulement inclus en produits de cession d'activités dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Note 19. – Capitaux propres.

(En millions d'euros sauf pour le nombre d'actions)	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 mars 2006	138 170 776	1 934	368	-549	29	1 782	58	1 840
Incidence du changement de méthode comptable				80	-1 132	-1 052		-1 052
Au 31 mars 2006 (*)	138 170 776	1 934	368	-469	-1 103	730	58	788
Variation des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					45	45	-2	43
Résultat net de la période				547		547	-9	538
Total des produits et charges comptabilisées				547	45	592	-11	581
Conversion d'ORA	444 925	6	-2	-8		-4		-4
Variation de périmètre et autres							1	1
Dividendes distribués							-6	-6
Augmentation de capital issue d'un exercice d'option	1 500							
Paievements fondés sur des actions				15		15		15
Au 31 mars 2007	138 617 201	1 940	366	85	-1 058	1 333	42	1 375
Variation des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					153	153		153
Résultat net de la période				388		388	4	392
Total des produits et charges comptabilisées				388	153	541	4	545
Conversion d'ORA	27 927							
Variation de périmètre et autres				-1		-1	8	7
Dividendes distribués				-111		-111	-5	-116
Augmentation de capital issue d'un exercice d'option	641 235	10	1			11		11
Paievements fondés sur des actions				9		9		9
Au 30 septembre 2007	139 286 363	1 950	367	370	-905	1 782	49	1 831

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

Capital social. — Au 30 septembre 2007, le capital social d'ALSTOM s'élevait à 1 950 009 082 € et se composait de 139 286 363 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 14 € pour le premier semestre clos le 30 septembre 2007. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'élevait à 140 509 993 et à 144 246 993 après effet des instruments dilutifs.

Au cours du premier semestre clos le 30 septembre 2007, 889 287 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 27 927 actions d'une valeur nominale de 14 € par action. Les 55 987 100 obligations remboursables en actions en circulation au 30 septembre 2007 sont représentatives de 1 757 995 actions à émettre.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2007, 641 235 actions ont été créées suite à l'exercice de stock options attribuées dans le cadre du plan 7.

Distributions. — Il a été décidé, au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2007 de verser 111 M€ de dividendes, soit 0,80 € par action (aucun dividende n'avait été versé en 2006).

Note 20. – Paiements fondés sur des actions.

(a) Valorisation des plans d'options de souscription d'actions : Conformément aux dispositions transitoires de la norme IFRS 2, seules les options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas intégralement acquis au 1er janvier 2005 font l'objet d'une valorisation. Les plans 6, 7, 8 et 9 sont les seuls concernés par cette valorisation.

La charge de personnel enregistrée à ce titre s'élève à 9 M€ pour le semestre clos au 30 septembre 2007 (5 M€ pour le semestre clos au 30 septembre 2006 et 15 M€ pour l'exercice clos au 31 mars 2007).

Le modèle de valorisation retenu est un modèle mathématique de type binomial pour lequel est anticipé un exercice des options réparti linéairement sur la période d'exercice. La volatilité retenue est le taux moyen de volatilité observé pour les sociétés comparables du CAC 40 à la date d'octroi. Ce taux est en ligne avec les pratiques du marché et est considéré approprié, compte tenu de la volatilité significative du titre du Groupe au cours des dernières années.

	Plan 6	Plan 7	Plan 8	Plan 9
Date d'octroi	07/01/2003	17/09/2004	27/09/2005	28/09/2006
Fin de la période d'acquisition des droits	07/01/2006	17/09/2007	27/09/2008	28/09/2009
Durée de vie de l'option	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Prix d'exercice (€)	154,40	17,20	35,75	74,66
Cours de l'action à la date d'octroi (€)	150,97	17,60	36,80	72,10
Volatilité	51%	51%	34%	22%
Taux d'intérêt sans risque	3,2%	3,0%	2,5%	3,5%
Rendement moyen par action (%)	0,0%	0,67%	1,33%	1,0%
Juste valeur moyenne pondérée (€)	63,76	7,32	10,33	12,90
Charge pour l'exercice clos au 30 septembre 2007 (en M€)		3	2	4
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2007 (en M€)		7	5	3

Les plans de souscription d'actions sont décrits dans la note 24 aux états financiers consolidés au 31 mars 2007.

(b) Valorisation des plans de droits à plus-value (stock appreciation rights – « SARs ») : La valeur des droits à plus-value est déterminée à la date d'octroi en utilisant un modèle binomial prenant en compte les termes et modalités de ces instruments. La dette est reconnue durant la période d'acquisition des droits. Jusqu'à son règlement, cette dette est calculée à chaque exercice clos, tout changement de juste valeur étant comptabilisé dans le compte de résultat. La charge de personnel enregistrée à ce titre s'élève à 15 M€ pour le semestre clos au 30 septembre 2007 (5 M€ pour le semestre clos au 30 septembre 2006 et 11 M€ pour l'exercice clos au 31 mars 2007). Au 30 septembre 2007, les dettes liées aux quatre plans de droits à plus-value sont comptabilisées au bilan pour un montant de 29 M€.

	SARs 7	SARs 8	Notional SARs (*)	SARs 9
Date d'octroi	01/01/2004	18/11/2005	27/09/2005	28/09/2006
Fin de la période d'acquisition des droits	17/09/2007	27/09/2008	27/09/2008	28/09/2009
Durée de vie des sars	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Prix d'exercice (€)	17,20	44,90	35,75	74,66
Cours de l'action au 30 septembre 2007 (€)	142,57	142,57	(*)	142,57
Cours de l'action au 31 mars 2006 (€)	97,15	97,15	(*)	97,15
Volatilité	22%	22%	22%	22%
Taux d'intérêt sans risque	4,1%	4,1%	4,1%	4,0%
Rendement moyen par action (%)	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Juste valeur moyenne pondérée (€)	79,4	54,4	8,0	32,5
Charge pour l'exercice clos au 30 septembre 2007 (en M€)	9	3		3
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2007 (en M€)	8	2		1

(*) Les droits à plus-value du plan notionnel ont été octroyés au cours de 35,75 € et plafonnés à 44,90 €.

Les plans de droits à plus-value sont décrits dans la note 24 aux états financiers consolidés au 31 mars 2007.

(c) Plan de motivation et de fidélisation long terme : Le conseil d'administration du 25 septembre 2007 a décidé de mettre en oeuvre un plan de motivation et de fidélisation long terme (« LTI Plan ») se composant d'un nouveau plan d'options conditionnelles de souscription d'actions (plan n°10) ainsi que d'une attribution d'actions gratuites conditionnelles. L'exercice des options conditionnelles et l'attribution définitive des actions pourront intervenir à l'issue d'une période d'acquisition des droits des actions, en fonction des conditions de performance du Groupe décrites ci-après.

Les options conditionnelles seront exerçables à l'issue d'une période de 3 ans. Hors de France, la période d'acquisition des actions gratuites prendra fin 4 ans après la date d'attribution. En France, elle prendra fin 2 ans après la date d'attribution et sera suivie d'une période de conservation de 2 ans. Par ailleurs, aux Etats-Unis, des droits à plus-value conditionnels (SARs) ont été en partie octroyés à la place d'options conditionnelles de souscription d'actions.

Le nombre total d'options de souscription d'actions et droits à plus-value exerçables, ainsi que le nombre d'actions gratuites qui seront définitivement attribuées seront fonction du niveau de la marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2010 :

— Si la marge opérationnelle 2009/2010 du Groupe est supérieure ou égale à 8,5% alors 848 600 options et 30 100 droits à plus-values seront exerçables, et 126 000 actions seront attribuées gratuitement ;

— Si la marge opérationnelle 2009/2010 du Groupe est comprise entre 8,0% et 8,5% alors 678 880 options et 24 080 droits à plus-values seront exerçables, et 100 800 actions seront attribuées gratuitement ;

— Si la marge opérationnelle 2009/2010 du Groupe est comprise entre 7,5% et 8,0% alors 339 440 options et 12 040 droits à plus-values seront exerçables, et 50 400 actions seront attribuées gratuitement ;

— Si la marge opérationnelle 2009/2010 du Groupe est inférieure à 7,5% alors les options et les droits à plus-values ne seront pas exerçables et les actions gratuites ne seront pas livrées.

Le LTI Plan n'a pas d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires clos le 30 septembre 2007.

Note 21. – Provisions.

(En millions d'euros)	Au 31/03/2007	Dotations	Reprises	Utilisations	Ecarts de conversion et autres variations	Au 30/09/2007
Garanties	469	91	-58	-43	-14	445
Litiges et réclamations	1 043	219	-120	-91	-2	1 049
Provisions courantes (1)	1 512	310	-178	-134	-16	1 494
Risques et litiges fiscaux	47	2	-3	-1	2	47
Restructurations (2)	219	10	-8	-34	2	189
Autres provisions non courantes (3)	283	74	-23	-51		283
Provisions non courantes	549	86	-34	-86	4	519
Total des provisions	2 061	396	-212	-220	-12	2 013

(1) Les provisions courantes sont relatives aux garanties, litiges et réclamations sur des contrats terminés. Des explications détaillées sont fournies dans la note sur les méthodes comptables (voir note 3 q) et celle relative aux recours à des estimations (voir note 3 b).

(2) Provisions relatives à la mise en place de plans de restructuration lancés au cours des derniers exercices clos. Ces plans sont principalement localisés en Europe.

(3) Les autres provisions non courantes incluent principalement des provisions couvrant des garanties données relatives à des cessions antérieures. Elles incluent aussi des provisions portant sur des litiges salariaux, des désaccords commerciaux et des provisions environnementales (20 M€ de provisions environnementales au 30 septembre 2007 et 14 M€ au 31 mars 2007).

Note 22. – Engagements de retraite et avantages assimilés.

Les actifs et les passifs relatifs aux engagements de retraite et avantages assimilés s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31 mars		
		2007 (*)	2006 (*)	2005 (*)
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	-793	-999	-1 469	-1 482
Excédents des actifs de couverture (voir note 14)	29	11	14	23
Provision nette	-764	-988	-1 455	-1 459

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

L'évolution des produits et charges liés aux engagements de retraite qui ont été reconnus directement en capitaux propres est la suivante :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30/09/2007	Exercice clos le 31 mars	
		2007	2006
Perte nette reconnue en capitaux propres à l'ouverture	-1 081	-1 132	-1 028

Gains et pertes actuariels créés au cours de la période	161	84	-102
Incidence du plafonnement des actifs sur la variation de la période		-33	-2
Perte nette reconnue en capitaux propres à la clôture	-920	-1 081	-1 132

— Hypothèses (taux moyens pondérés) :

(En %)	Au 30/09/2007	Au 31 mars		
		2007	2006	2005
Taux d'actualisation	5,26	4,90	4,72	5,09
Taux d'augmentation des salaires	3,43	3,18	2,68	2,97
Taux de rendement attendu des placements	6,25	6,22	6,46	7,07

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées par pays et par plan, selon leurs spécificités propres. Le taux d'augmentation des salaires est déterminé par les entités opérationnelles puis revu au niveau du Groupe.

Le taux de rendement attendu des placements a été déterminé selon la même méthode dans tous les pays où le Groupe détient des actifs en couverture de ses engagements de retraite : ce taux est basé sur les prévisions des marchés à long terme et prend en compte la composition du portefeuille de placement de chacun des fonds.

— Impacts dans le compte de résultat : La ventilation de la charge de retraite figurant au compte de résultat est la suivante :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 31/03/2007 (*)
	2007	2006 (*)	
Coût des services rendus	-38	-44	-84
Cotisations versées au titre des régimes mutualisés et des régimes à cotisations définies	-58	-57	-106
Résultat opérationnel	-96	-101	-190
Amortissement du produit des services passés non reconnus	2	1	-7
Réductions / liquidations			4
Autres charges	2	1	-3
Intérêts de la dette actuarielle	-114	-105	-208
Rendement attendu des actifs de couverture	120	101	200
Charges financières	6	-4	-8
Total de la charge de retraites et avantages assimilés	-88	-104	-201

(*) Retraité suite à l'application rétrospective du changement de méthode comptable relatif aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (voir note 2 a).

Note 23. – Dette financière.

Analyse par nature :

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Obligations remboursables en actions	3	3
Emprunts obligataires (1)	1 277	1 677
Autres emprunts	240	126
Engagements sur options et compléments de prix (2)	183	185
Instruments dérivés liés aux activités de financement	13	7
Intérêts courus	29	9
Emprunts	1 745	2 007
Non courants	1 260	1 922
Courants	485	85
Dettes sur contrats de location-financement	181	187
Dettes sur contrats de location long terme (3)	603	628

Dettes sur contrats de location-financement	784	815
Non courantes	743	775
Courantes	41	40
Total dette financière	2 529	2 822

(1) Au 30 septembre 2007 et au 31 mars 2007, l'encours de la dette obligataire, mesuré au coût amorti, s'établissait comme suit :

Date d'échéance	30/09/2007	31/03/2007
28 juillet 2008	301	369
13 mars 2009	272	527
3 mars 2010	704	781
Total	1 277	1 677

Au 30 septembre 2007, le Groupe détient deux swaps d'une valeur nominale de 100 M€ chacun échangeant du taux fixe contre du taux variable afin de swaper les obligations à échéance 3 mars 2010.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2007, le Groupe a procédé à des rachats d'obligations qui ont ensuite été annulées :

- à hauteur de 79 M€ pour les obligations à échéance au 3 mars 2010 ;
- à hauteur de 258 M€ pour les obligations à échéance au 13 mars 2009 ;
- à hauteur de 68 M€ pour les obligations à échéance au 28 juillet 2008.

(2) Au 30 septembre 2007, les engagements sur options et compléments de prix s'élèvent à 183 € dont 158 M€ au titre de l'option de vente consentie lors de la vente à Bouygues au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007 d'une participation de 50% dans les activités hydrauliques du Groupe (153 M€ au 31 mars 2007).

(3) Au 30 septembre 2007, cette dette est représentative des passifs attribuables à la location de trains et équipements associés (voir note 14).

(b) Critères financiers : Le Groupe dispose d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 1 000 M€ à échéance mars 2012 avec possibilité d'extension à mars 2014. Cette facilité qui n'est pas utilisée au 30 septembre 2007 est soumise aux critères financiers suivants :

Critères financiers	Couverture minimale des frais financiers (a)	Situation nette consolidée (b) (En millions d'euros)	Endettement net maximum (c)
De septembre 2007 à septembre 2013	3	1 360	3,6

(a) Rapport de l'EBITDA (L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation majoré des dépréciations et amortissements des actifs immobilisés diminué des gains et pertes sur cession d'activités, tels que définis dans le tableau des flux de trésorerie consolidés) à la charge d'intérêts nette (charge d'intérêts incluant les charges relatives à la titrisation diminuée des produits d'intérêts mais excluant les intérêts relatifs aux dettes sur contrats de location-financement, les intérêts liés aux retraites et avantages assimilés et la charge financière nette consolidée des entités ad hoc qui n'étaient pas consolidées dans les états financiers du Groupe au 31 mars 2004). Le ratio de couverture des frais financiers s'élève à 19 au 30 septembre 2007 (18 au 31 mars 2007).

(b) Total des capitaux propres (excluant l'incidence cumulée des dépréciations des impôts différés actifs constatées après le 31 mars 2004) et de la composante passifs financiers des obligations remboursables en actions non encore remboursées (ce critère ne s'appliquera pas si le Groupe reçoit une notation financière « Investment Grade » et aussi longtemps qu'il en bénéficiera). La situation nette consolidée au 30 septembre 2007 à comparer aux critères financiers ci-dessus s'élève à environ 2 650 M€.

(c) Rapport de la dette nette totale (dette financière totale excluant la dette sur contrats de location-financement diminuée des placements à court terme ou des actifs détenus à des fins de transactions et de la trésorerie ou équivalents de trésorerie) sur l'EBITDA. Le ratio d'endettement net au 30 septembre 2007 est de (0,7) (0 au 31 mars 2007).

Ces critères financiers ont été négociés sur la base des normes IFRS telles qu'appliquées par le Groupe au 31 mars 2006. L'accord prévoit que tout changement dans les principes comptables est neutralisé par une modification des critères financiers ou par le calcul des critères financiers excluant l'impact des changements de méthode (voir note 2 a).

(c) Analyse par maturité et par taux d'intérêt : Les montants ci-dessous sont présentés en valeur nominale, excepté pour les dérivés présentés en juste valeur.

Au 30/09/2007 (En millions d'euros)	Total	Court terme A moins d'un an	Long terme				
			De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Au-delà de 5 ans
Obligations remboursables en actions	3		3				
Emprunts obligataires	1 295	302	272	721			
Autres emprunts	240	157	29	29	5	4	16
Engagements sur options et compléments de prix	183	2	9	159	13		
Instruments dérivés liés aux activités de financement	13	13					

Intérêts courus	29	29					
Emprunts	1 763	503	313	909	18	4	16
Dettes sur contrats de location-financement	783	41	44	46	49	53	550
Dette financière	2 546	544	357	955	67	57	566

Au 31/03/2007 (En millions d'euros)	Total	Court terme A moins d'un an	Long terme				
			De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Au-delà de 5 ans
Obligations remboursables en actions	3		3				
Emprunts obligataires	1 700		900	800			
Autres emprunts	125	69	23	5	12	3	13
Engagements sur options et compléments de prix	185			185			
Instruments dérivés liés aux activités de financement	7	7					
Intérêts courus	9	9					
Emprunts	2 029	85	926	990	12	3	13
Dettes sur contrats de location-financement	815	40	43	46	47	53	586
Dette financière	2 844	125	969	1 036	59	56	599

Les taux d'intérêts nominaux et effectifs sont les suivants :

Au 30/09/2007	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif
Emprunts obligataires :		
Juillet 2008	Euribor 3M+ 0,9%	5,2%
Mars 2009	Euribor 3M+ 2,2%	6,5%
Mars 2010	6,3%	7,2%

Au 31/03/2007	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif
Emprunts obligataires :		
Juillet 2008	Euribor 3M+ 0,9%	4,1%
Mars 2009	Euribor 3M+ 2,2%	5,4%
Mars 2010	6,3%	7,2%

La dette financière avant swaps se décompose comme suit entre une partie à taux fixe et une partie à taux variable :

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Dette financière à taux fixe	1 932	1 895
Dette financière à taux variable	614	949
Dette financière	2 546	2 844

(d) Analyse par devise : Les montants ci dessous sont présentés en valeur nominale, excepté pour les dérivés présentés en juste valeur.

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Euro	1 630	2 020
US dollar	30	40
Livre sterling	621	647

Autres	265	137
Dette financière	2 546	2 844

Note 24. – Autres passifs courants.

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Charges de personnel	629	652
Impôt sur les sociétés	83	105
Autres taxes	272	248
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	112	90
Réévaluation des engagements hors-bilan	281	193
Autres	608	526
Autres passifs courants	1 985	1 814

Note 25. – Engagements hors bilan et autres obligations.

a) Engagements hors bilan :

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Garanties sur contrats (1)	5 372	4 972
Garanties liées au financement des ventes (2)	350	362
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	1	3
Autres garanties (*)	278	177
Total	6 001	5 514

(*) Les autres garanties incluent les engagements hors bilan se rapportant à des obligations telles que paiements de TVA, locations, droits de douane ou franchises d'assurance. Il s'agit de garanties autonomes en support de passifs déjà inscrits dans les états financiers consolidés.

(1) Garanties sur contrats :

— Garanties accordées par des banques et des compagnies d'assurance : Conformément aux pratiques des secteurs d'activité dans lesquels le Groupe intervient, les garanties délivrées courent de la période d'appel d'offres jusqu'à la fin de la période de garantie. Elles peuvent intégrer une garantie de bonne exécution du contrat et une garantie sur les engagements de performance ou de disponibilité contractuels.

Les garanties sont accordées par des banques ou des sociétés d'assurance au travers de garanties bancaires, de cautionnements et de lettres de crédit, généralement pour des périodes ou des montants définis. Elles sont émises en faveur des clients avec qui les contrats commerciaux ont été signés. Le Groupe accorde une contre-garantie aux banques et aux sociétés d'assurance qui émettent ces instruments.

Les projets au titre desquels ces garanties sont accordées sont réexaminés régulièrement par la direction et, lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables, les provisions nécessaires sont constituées dans les états financiers consolidés.

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Cautions et garanties de soumission	115	95
Cautions et garanties de bonne exécution	4 397	3 967
Cautions et garanties de garantie et de retenue de garantie	704	755
Autres garanties bancaires ou d'assurance	156	155
Total	5 372	4 972

Ces montants excluent :

— 4,1 Md€ au 30 septembre 2007 (3,6 Md€ au 31 mars 2007) de cautions et garanties relatives aux avances et acomptes dont l'encaissement a été pris en compte en « Contrats de construction en cours, actifs ou passifs ».

— 2,3 Md€ au 30 septembre 2007 (2,1 Md€ au 31 mars 2007) de cautionnements et obligations conditionnelles pour lesquels le risque de transformation en obligations de paiement est jugé très éloigné.

Les cautions sur contrats émises par les banques et sociétés d'assurance s'élèvent à 11,8 Md€ au 30 septembre 2007 (10,7 Md€ au 31 mars 2007).

— Engagements de la maison mère : Dans le cadre du contrat d'acquisition signé avec ABB Ltd en mars 2000, par lequel le Groupe a procédé à l'acquisition des 50% du capital de la joint-venture ABB ALSTOM POWER détenus par ABB, le Groupe a donné son accord pour indemniser ABB au titre des garanties de société-mère délivrées antérieurement au titre de certains contrats de l'ancien Secteur Power. Le montant total des garanties de cette nature s'élève à 1,4 Md€ au 30 septembre 2007 (1,7 Md€ au 31 mars 2007). Ces garanties maison mère ne sont pas incluses dans les montants ci-dessus puisqu'elles sont relatives à des passifs déjà pris en compte dans les états financiers consolidés. De la même manière, les garanties données par la société-mère ou des sociétés du Groupe portant sur des obligations inscrites dans les états financiers consolidés restent exclues.

— Lignes et programmes de cautions : Au 31 mars 2007, le Groupe disposait à la fois des lignes de cautions locales dans de nombreux pays ainsi qu'un programme cadre permettant l'émission de nouvelles cautions jusqu'en juillet 2008 pour un montant maximal de 10,5 Md€.

Ce programme cadre a été revu au cours du semestre. Les lignes de cautions locales et une ligne de cautions de 8 Md€ ont été prolongées jusqu'en juillet 2010.

Ces lignes ne font l'objet d'aucune garantie.

L'émission de nouveaux instruments dans le cadre de ce programme de cautions est soumise au respect des critères financiers décrits en note 23.

Au 30 septembre 2007, l'encours de cautions et garanties émises dans le cadre des cessions d'activités réalisées par le Groupe s'établit à 36 M€ (148 M€ au 31 mars 2007).

(2) Financement des ventes : Le Groupe a délivré, il y a plusieurs années, des garanties à des institutions financières ayant accordé des financements à des clients du Groupe, acquéreurs de navires ou d'équipements ferroviaires. L'encours de ces engagements s'élève à 350 M€ au 30 septembre 2007.

Le tableau ci-dessous détaille l'encours de ces engagements hors bilan par Secteur :

(En millions d'euros)	Au 30/09/2007	Au 31/03/2007
Marine	52	55
Autres	52	55
Transport	298	307
Exploitant européen de métro (1)	254	260
Autres	44	47
Total des engagements au titre du financement des ventes (2)	350	362

(1) Les garanties octroyées prévoient l'obligation de déposer des fonds sur un compte bloqué en cas de non respect de certains critères financiers.
(2) Les montants indiqués correspondent au total des garanties et engagements donnés, net des dépôts en numéraire associés qui sont inscrits au bilan.

Marine. — Au 30 septembre 2007, l'engagement résiduel correspond à une garantie de valeur résiduelle octroyée au titre du financement d'un navire de croisière jusqu'en mars 2008 pour un montant total de 52 M€ (74 M\$).

Transport. — Au 30 septembre 2007, les garanties octroyées au titre du financement des ventes du Secteur Transport s'élèvent à 298 M€.

Ce montant comprend :

— un encours de 63 M\$ au titre de garanties relatives à des équipements vendus à un opérateur ferroviaire aux Etats-Unis (soit une contre-valeur de 44 M€ au 30 septembre 2007 et de 47 M€ au 31 mars 2007),

— un encours de 177 M£ (soit une contre-valeur de 254 M€ au 30 septembre 2007 et de 260 M€ au 31 mars 2007) au titre de garanties données dans le cadre d'une location à longue durée, d'équipements opérés par London Underground Limited (Northern Line).

Si la société exploitante, London Underground Limited, décide de ne pas poursuivre le contrat de location au-delà de 2017 et de restituer les trains, le Groupe a garanti aux bailleurs une valeur minimale des rames et équipements associés en 2017 de 177 M£, nette du paiement de 15 M£ exigible de la société exploitante en cas de non-extension du contrat (soit une contre-valeur de 254 M€ au 30 septembre 2007 et de 260 M€ au 31 mars 2007). Cet engagement de 177 M£ fait partie de la dette de 603 M€ sur contrats de location à long terme (voir note 23 a (3)).

b) Engagements au titre des contrats de location :

(En millions d'euros)	Total	Maturité		
		Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
Locations de longue durée (1)	603	21	123	459
Locations financement	231	29	94	108
Locations simples	243	19	132	92
Total au 30 septembre 2007	1 077	69	349	659
Locations de longue durée (1)	628	19	103	506
Locations financement	245	31	98	116
Locations simples	233	19	129	85
Total au 31 mars 2007	1 106	69	330	707

(1) Actif non courant relatif aux contrats de location des trains et équipements associés conclus avec London Underground Limited (voir note 10).

Note 26. – Autres engagements.

— Litiges : Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans plusieurs actions judiciaires principalement liées à des contrats. Ces litiges en matière contractuelle, qui concernent souvent des demandes d'indemnisation pour retard d'exécution ou pour des travaux complémentaires, sont fréquents dans les domaines d'activité du Groupe, particulièrement pour des projets importants et à long terme. Dans certains cas, les montants réclamés au Groupe au titre de ces procédures contentieuses, parfois solidairement avec ses partenaires dans le cadre de consortiums, sont significatifs et peuvent aller dans le cadre d'un contentieux particulier jusqu'à environ 370 M€.

Certaines actions judiciaires engagées contre le Groupe ne font pas l'objet d'une demande d'indemnisation chiffrée. Les montants retenus au titre de ces litiges sont pris en compte dans l'estimation de la marge à terminaison en cas de contrats en cours ou inclus dans les provisions et les autres passifs courants en cas de contrats terminés lorsqu'ils sont jugés représentatifs d'estimations fiables de passifs probables. Les coûts effectivement engagés peuvent excéder le montant des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

— **Amiante** : Le Groupe est soumis dans plusieurs pays dans lesquels il exerce ses activités, à des réglementations relatives au contrôle et à l'assainissement des matériels et équipements contenant de l'amiante et à l'identification des zones d'exposition potentielle des employés à l'amiante. La politique du Groupe a consisté depuis de nombreuses années à abandonner définitivement l'utilisation de matériels contenant de l'amiante dans l'ensemble de ses unités de production dans le monde et à promouvoir l'application de cette politique auprès de ses fournisseurs, y compris dans les pays où l'utilisation de l'amiante est autorisée. Cependant, le Groupe a, par le passé, utilisé et vendu des produits contenant de l'amiante notamment en France dans son ancien Secteur Marine cédé le 31 mai 2006 et dans une moindre mesure dans ses autres Secteurs. Le Groupe fait l'objet de procédures, litiges ou demandes d'indemnisation relatives à l'amiante en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Certaines des filiales du Groupe font l'objet en France de procédures contentieuses civiles engagées par certains de leurs employés ou anciens employés, en vue d'obtenir une décision constatant la responsabilité pour faute inexcusable de celles-ci, leur permettant ainsi de recevoir une indemnisation complémentaire à la prise en charge des frais médicaux par les caisses d'Assurance Maladie. Alors que les tribunaux compétents ont confirmé la faute inexcusable, les conséquences financières, dans la plupart des cas, sont restées jusqu'à présent à la charge des caisses de Sécurité Sociale.

Sur le plan pénal, une filiale française du Groupe a été condamnée en septembre 2006 par un tribunal correctionnel à une amende de € 75 000 pour infraction à la législation sur la protection des travailleurs contre les poussières d'amiante. Le tribunal correctionnel a par ailleurs alloué à chaque partie civile avec exécution provisoire, une somme de 10 000 € à titre de réparation du préjudice subi. Cette filiale a fait appel de la décision car elle conteste la qualification de l'infraction retenue par le tribunal selon laquelle ALSTOM aurait de manière délibérée mis en danger la santé de ses employés. La Cour d'appel devrait rendre sa décision début 2008.

Bien que cela ne puisse être garanti, le Groupe estime que les cas où il aurait à supporter les conséquences financières de ces procédures civiles et pénales ne représentent pas un risque significatif et, en conséquence, aucune provision n'a été constituée.

Aux Etats-Unis, des filiales du Groupe ont fait l'objet de procédures judiciaires relatives à l'amiante alléguant l'utilisation de produits fabriqués par Combustion Engineering, Inc. (« CE ») (une filiale américaine d'ABB Ltd (« ABB ») ou ses anciennes filiales, ainsi que de deux recours en justice collectifs (« class action ») contre différentes entités ALSTOM et ABB relatifs à une prétendue cession frauduleuse liée à CE. CE a déposé un plan de mise sous protection judiciaire auprès du tribunal des faillites (bankruptcy court) aux Etats-Unis qui a été modifié et a pris effet le 21 avril 2006. ALSTOM considère être protégé contre les plaintes actuelles ou futures liées à l'amiante ou à des actions pour cession frauduleuse nées des opérations passées de CE, au terme de ce plan.

Par ailleurs, au 30 septembre 2007 le Groupe fait aussi l'objet d'environ 13 autres procédures judiciaires relatives à l'amiante aux Etats-Unis concernant environ 468 plaignants qui ont porté plainte en tout ou partie contre le Groupe. Ces actions n'ont pas de lien avec l'acquisition des activités de production d'énergie d'ABB ou n'ont pas pu encore permettre de déterminer si la clause d'indemnité d'ABB s'applique, compte tenu du manque d'information à ce stade de la procédure. Beaucoup de ces plaintes sont dans la première phase du procès et impliquent plusieurs défenseurs. Les arguments développés sont très généraux et en conséquence, difficiles à évaluer à ce stade préliminaire. Dans les cas où la défense d'ALSTOM n'est pas prise en charge par un tiers et où il est possible de les apprécier, le Groupe considère qu'il dispose de défenses solides et, dans le cas de plusieurs poursuites, le Groupe fait valoir ses droits à indemnisation auprès de tiers. Pour les besoins de la description qui précède, le Groupe considère qu'une réclamation n'est plus en cours à son encontre si les avocats du plaignant ont signé un certificat ou une stipulation d'abandon ou de non-poursuite, ou tout autre document similaire. Bien que l'issue de l'ensemble des affaires en cours liées à l'amiante décrites ci-dessus ne soit pas prévisible, le Groupe considère qu'elles n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière. Cependant, le Groupe ne peut pas assurer que le nombre d'affaires liées à l'amiante ne va pas augmenter, que les affaires en cours ou que les éventuelles affaires futures n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière.

— **Produits** : Le Groupe conçoit, fabrique et vend plusieurs produits de valeur unitaire importante qui sont utilisés dans des grands projets. Dans ce contexte, les risques liés à des défauts techniques peuvent entraîner des coûts significatifs. Dès lors que des défauts techniques potentiels sont identifiés, une analyse est effectuée visant à identifier le nombre de produits concernés et la nature des problèmes rencontrés. Si les résultats de cette étude concluent à l'existence d'un risque à la charge du Groupe, des provisions sont enregistrées. Le Groupe considère qu'il a constitué les provisions nécessaires et suffisantes pour couvrir les risques de cette nature, et réexamine régulièrement ses estimations sur la base des informations disponibles. Ni le Groupe, ni aucune de ses filiales n'a connaissance de passifs qui excéderaient les montants provisionnés. Le Groupe considère qu'il a comptabilisé les provisions nécessaires pour couvrir ses litiges, ses obligations liées à des problèmes d'environnement ou de produits, dans la mesure où ils peuvent être estimés.

— **Enquête de la SEC** : Le Groupe, certaines de ses filiales ainsi que certains de ses employés, dirigeants et membres du conseil d'administration, anciens ou actuels, ont fait l'objet d'enquêtes des services de contrôle américains concernant de potentielles violations des lois fédérales américaines relatives aux valeurs mobilières.

Le 30 juin 2003, le Groupe a annoncé qu'il conduisait sa propre revue interne avec l'aide d'avocats et de comptables extérieurs, suite à la réception de lettres anonymes dénonçant des irrégularités comptables sur un contrat de fourniture de matériel ferroviaire effectué par l'unité ALSTOM Transportation Inc (« ATI ») de l'Etat de New York, une des filiales américaines du Groupe. L'Autorité des marchés financiers américaine (« SEC »), et le Bureau Fédéral d'Investigations des Etats-Unis, (« FBI »), ont commencé une enquête non officielle. En août 2003, la SEC a ouvert une enquête officielle suite à sa revue préalable.

Le Groupe a pleinement coopéré avec la SEC et le FBI dans cette affaire et entend continuer à le faire. Le Groupe estime que l'enquête du FBI est en sommeil. Il ne peut prévoir la date à laquelle l'enquête de la SEC sera clôturée, ni ses conclusions. Toute évolution défavorable de cette enquête, notamment toute poursuite à l'encontre du Groupe ou à l'encontre de ses employés, pourrait aboutir à des sanctions civiles ou pénales contre le Groupe ou des employés du Groupe, ou affecter de façon significative son activité.

— **Recours collectif en justice allégué aux Etats-Unis « Putative class action »** : Le Groupe, certaines de ses filiales et certains de ses dirigeants et membres du conseil d'administration, anciens ou actuels, ont été cités à comparaître dans le cadre de plusieurs recours collectifs en justice allégués (ou « putative class actions ») déposés au nom de plusieurs catégories d'acquéreurs d'American Depositary Receipts et autres valeurs mobilières ALSTOM entre le 3 août 1999 et le 6 août 2003.

Ces recours qui ont été consolidés en un seul, déposé le 18 juin 2004, présumant la violation des lois fédérales américaines relatives aux valeurs mobilières, suite à des déclarations de faits matériels présumés erronés, et /ou de l'omission de faits matériels nécessaires à la compréhension des déclarations de plusieurs communications d'ALSTOM destinées au public, concernant son activité, ses opérations et ses perspectives (performance des turbines GT 24/ GT 26, certains accords de financement des ventes pour certains clients de l'ancien Secteur Marine et l'activité Transport aux Etats-Unis, incluant mais non limité à l'affaire décrite ci-dessus). Les actionnaires prétendument lésés auraient ainsi acheté des valeurs mobilières ALSTOM à des prix qui auraient été majorés.

Le 22 décembre 2005, le tribunal fédéral de première instance (« United States Federal District Court ») a exclu une part importante du recours consolidé, dont toutes les plaintes concernant les turbines GT 24/ GT 26, toutes les plaintes contre les responsables ou dirigeants actuels du Groupe, toutes les plaintes contre ALSTOM (à l'exception d'ATI) concernant l'activité Transport aux Etats-Unis, et toutes les plaintes d'investisseurs non américains qui avaient acheté des valeurs mobilières ALSTOM sur un autre marché que le marché américain à l'exception de celles concernant l'activité Transport aux Etats-Unis. Le 14 mars 2006, les plaignants ont déposé un second recours amendé dans lequel ils avancent de nouveau, entre autres, les plaintes contre ALSTOM relatives à l'activité Transport aux Etats-Unis. Le 29 septembre 2006, le Tribunal Fédéral a rejeté la motion de rejet déposée par ALSTOM et ALSTOM USA, permettant aux plaignants de poursuivre leurs plaintes dans le cadre de ce second recours. Le 11 juin 2007 les plaignants ont déposé une motion en vue d'inclure dans la procédure, en plus des personnes résidant aux Etats-Unis, toutes personnes résidant au Canada, en France, en Angleterre et aux Pays-Bas et qui auraient acheté des actions ALSTOM hors des Etats-Unis. ALSTOM contestera début 2008 l'inclusion dans la procédure des personnes résidant hors des Etats-Unis. La procédure de production de documents dite « discovery phase » continue.

Les dirigeants du Groupe ont dû et devront à l'avenir accorder du temps et des efforts considérables pour traiter ces affaires. Bien que le Groupe ait l'intention de continuer à se défendre avec vigueur contre le recours collectif en justice allégué, il ne peut pas assurer qu'il n'y aura pas d'issue défavorable qui aurait un effet significatif négatif sur son activité, le résultat de ses opérations et sa situation financière.

— Environnement, hygiène et sécurité : Le Groupe est soumis, dans chacun des pays dans lesquels il a des activités, à différents lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement. Ces lois et règlements imposent au Groupe des normes de plus en plus contraignantes, en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions atmosphériques, les rejets d'eaux usées, l'utilisation et le maniement de produits dangereux, les méthodes d'élimination des déchets et la dépollution. Ces dispositions exposent le Groupe à des coûts et des responsabilités importantes en matière environnementale, y compris des responsabilités au titre d'actifs cédés et d'activités passées. Dans la plupart des juridictions où le Groupe opère, ses activités industrielles sont soumises à l'obtention de permis, de licences et/ou d'autorisations ou des notifications préalables. Les installations du Groupe doivent être en conformité avec ces permis, licences ou autorisations et sont soumises à des inspections administratives régulières.

Le Groupe investit des sommes significatives pour s'assurer qu'il conduit ses activités de manière à réduire les risques d'atteinte à l'environnement et effectue régulièrement les investissements nécessaires pour satisfaire aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Bien que le Groupe soit impliqué dans la dépollution de certains ensembles immobiliers ou autres sites, il estime que ses sites industriels sont en conformité avec leur permis d'exploitation et que ses opérations sont de manière générale en conformité aux lois et règlements en matière d'environnement.

Le Groupe a mis en place une politique globale couvrant la gestion des risques liés à l'environnement, à l'hygiène et à la sécurité.

Les procédures visant à s'assurer de la correcte application des dispositions réglementaires en matière d'environnement, de santé et de sécurité sont décentralisées et contrôlées par chaque site. Les coûts liés à l'environnement, l'hygiène et la sécurité sont budgétés au niveau du site ou de l'unité et comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

Les enjeux en matière de protection de l'environnement, de santé et de sécurité ne peuvent être appréhendés avec certitude. Il n'est pas possible d'assurer que le Groupe n'encourra pas à l'avenir d'obligations relatives à l'environnement, la santé et la sécurité. Le Groupe ne peut pas non plus garantir que les sommes budgétées ou provisionnées pour des remises en état et des investissements dans les projets liés à l'environnement, l'hygiène et la sécurité seront suffisantes pour couvrir la charge ou l'investissement nécessaire. De plus, la découverte de faits nouveaux ou de nouvelles situations ainsi que des modifications législatives, réglementaires ou jurisprudentielles en matière d'environnement pourraient avoir pour conséquence un accroissement des obligations susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière du Groupe ou le résultat de ses opérations.

— Réclamations relatives aux cessions : Il arrive que le Groupe procède à des cessions d'activités ou de parties d'activités. Certains acquéreurs déposent des demandes d'indemnisation à l'encontre du Groupe dans le cadre de mécanismes d'ajustements de prix et de garanties comme cela est généralement prévu dans les contrats de cession.

Au 30 septembre 2007, les demandes d'indemnisation déposées au titre de cessions de certaines activités du Groupe concernent principalement l'ancien Secteur T&D et sont notamment en rapport avec les enquêtes ouvertes par diverses autorités de concurrence dont la Commission européenne sur les allégations d'accords anti-concurrentiels entre fournisseurs dans certaines activités T&D, dont il est fait état ci-après.

Par ailleurs, le Groupe a conservé des obligations liées à la fourniture d'un navire équipé d'un système de propulsion électrique (« Pod ») à Radisson Seven Seas (aujourd'hui Regent Seven Seas Cruises, Inc. « Regent »). Regent a entamé une procédure à Miami, Floride, contre différentes filiales du Groupe et Rolls Royce (en tant que partenaire dans le consortium) portant sur des allégations de défauts techniques. Cette réclamation est contestée avec vigueur par les filiales du Groupe et par Rolls Royce.

— Violations prétendues des lois : Bien que les marchés du Groupe soient très compétitifs, des allégations de pratiques anti-concurrentielles sont parfois formulées du fait d'un nombre souvent limité d'acteurs sur ces marchés. En avril 2006, à la suite des investigations commencées en 2004, la Commission européenne a entamé une procédure contre ALSTOM, ainsi que contre un certain nombre d'autres sociétés, sur le fondement de pratiques anti-concurrentielles alléguées concernant la vente d'appareillage de commutation à isolation gazeuse, un produit de l'activité T&D qui a été cédée. Le 24 janvier 2007, la Commission européenne a condamné ALSTOM à verser une amende de 65 M€ dont 53 M€ conjointement et solidairement avec Areva T&D SA. ALSTOM a déposé une requête en annulation de cette décision devant le tribunal de première instance des Communautés européennes. Par ailleurs, les autorités de concurrence hongroises et tchèques ont condamné ALSTOM à payer des amendes dont le montant total est inférieur à 5 M€, alléguant ces mêmes pratiques anti-concurrentielles. ALSTOM a contesté ces décisions devant les juridictions locales.

Le Groupe réalise une part significative de son activité avec des autorités nationales et des entreprises du secteur public. Le Groupe s'efforce activement d'assurer le respect de l'ensemble des lois et règlements notamment ceux relatifs aux règles de concurrence et aux paiements illicites et a mis en place des procédures de contrôle interne afin de limiter le risque d'activités illégales et de résoudre de manière appropriée les problèmes qui pourraient survenir. Cependant, un nombre limité d'employés et d'agents anciens ou actuels du Groupe ont fait l'objet ou font actuellement l'objet d'enquêtes concernant de supposés versements interdits dans plusieurs pays. Certaines de ces procédures peuvent se traduire par des amendes ou l'exclusion de ses filiales des appels d'offres publics dans le pays concerné, pour une durée définie.

Le Groupe estime qu'il n'existe aucune affaire en cours non provisionnée pouvant faire l'objet d'une estimation qui pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés.

Note 27. – Evénements postérieurs à la clôture.

Ecotècnia. — Le 31 octobre 2007, le Groupe a finalisé l'acquisition d'Ecotècnia, une société espagnole spécialisée dans la production et l'installation d'électricité éolienne pour 350 M€ y compris endettement et trésorerie (voir note 4).

Emprunts obligataires. — Le 1er octobre 2007, le Groupe a lancé une offre publique d'achat partielle sur la ligne d'obligations émises à 6,25% à échéance 3 mars 2010. Au 22 octobre 2007, 194 M€ d'obligations de valeur nominale ont été rachetées pour un montant décaissé de 207 M€ (comprenant les intérêts courus et la prime payée aux porteurs).

B. — Rapport d'activité sur les états financiers consolidés intermédiaires.

Semestre clos le 30 septembre 2007.

1. – Faits marquants du premier semestre 2007/08.

1.1. Une forte croissance rentable. — Au cours du premier semestre 2007/08, ALSTOM a associé une croissance forte de son activité à une amélioration substantielle de sa rentabilité :

- les commandes reçues se sont élevées à 12,8 Md€ ; chacun des trois Secteurs a remporté des succès commerciaux majeurs durant ce semestre ;
- le chiffre d'affaires a atteint 8 Md€, en croissance de 21% (22% sur une base organique), le Groupe écoulant progressivement son important carnet de commandes constitué au cours des exercices précédents ;
- le résultat opérationnel du Groupe s'est élevé à 573 M€, ou 7,2% du chiffre d'affaires. Il progresse de 39%, sous l'effet de la hausse de son chiffre d'affaires, de la meilleure qualité de son carnet de commandes et de l'attention constante portée à la gestion des contrats et à la maîtrise des coûts ;
- le résultat net part du Groupe, à 388 M€, croît de 49% par rapport au premier semestre de l'exercice 2006/07 (1), grâce à l'amélioration de la performance opérationnelle et à la baisse des frais financiers et des coûts de restructuration ;

— le cash flow libre dépasse 1,2 milliard, en raison de l'amélioration du résultat net et de celle, très significative, du besoin en fonds de roulement liée en grande partie au niveau élevé de prises de commandes.

(1) Sur la base du résultat net retraité suite au changement de méthode comptable relatif aux engagements de retraites.

1.2. Soutenir la croissance interne d'ALSTOM :

1.2.1. Gestion des ressources humaines. — Au cours du premier semestre 2007/08, ALSTOM a recruté plus de 4 800 personnes, en privilégiant les compétences-clés qui lui permettent d'accompagner la réalisation de son carnet de commandes important et la mise en place de sa stratégie de croissance. L'effort de recrutement concerne toutes les régions du globe : 45% des nouvelles embauches ont été effectuées en Europe, 27% en Asie et 28% sur les autres continents.

ALSTOM accélère également son effort de formation : ALSTOM University, le centre de formation interne du Groupe, ouvrira avant la fin de l'année 6 nouveaux campus régionaux à travers le monde.

Enfin, suite à la décision de principe du conseil d'administration réuni le 25 septembre 2007, un nouveau plan d'actionnariat salarié « ALSTOM Sharing 2007 » devrait être lancé en novembre 2007 (pouvant donner lieu à l'émission d'un nombre maximum d'un million d'actions nouvelles, soit 0,7% du capital au 30 septembre 2007). En proposant aux salariés des conditions favorables pour devenir actionnaires, ce plan a notamment pour objectif de rapprocher les intérêts des salariés et ceux des actionnaires et de créer une base d'actionnariat salarié stable.

Le conseil d'administration a également décidé un plan de motivation et de fidélisation sur le long terme d'un certain nombre de managers, comportant l'octroi d'options de souscription d'actions et l'attribution d'actions gratuites, qui sont tous deux subordonnés à la performance du Groupe (portant sur environ 0,7% du capital au 30 septembre 2007).

1.2.2. Recherche et développement. — Au cours du premier semestre 2007/08, ALSTOM a intensifié ses efforts de recherche et développement. Le Groupe a ainsi porté ses dépenses de recherche et développement à 252 M€, soit une progression de 23% par rapport aux 205 M€ réalisés au premier semestre de 2006/07.

ALSTOM a axé tout particulièrement ses efforts sur des programmes stratégiques tels que la capture de CO₂, l'amélioration de la performance des turbines à gaz pour les Secteurs Power, la nouvelle génération de trains à très grande vitesse (AGV) et les systèmes de gestion du trafic ferroviaire européen (ERTMS) pour le Secteur Transport.

ALSTOM a signé plusieurs accords de construction de centrales-pilotes pour développer sa technologie de capture du CO₂ post-combustion : avec Statoil en Norvège, EON en Suède et American Electric Power (AEP) aux Etats-Unis. En Allemagne, l'installation de la chambre de combustion d'une unité-pilote, basée sur la technologie d'oxycombustion et réalisée conjointement avec Vattenfall, a également été finalisée.

Le 3 avril 2007, le train à très grande vitesse « V150 » d'ALSTOM a battu le record du monde de vitesse sur rail, en atteignant 574,8 km/h sur la nouvelle ligne reliant Paris à l'Est de la France et l'Allemagne. Ce record a été accompli dans le cadre du partenariat « Excellence française dans le transport à très grande vitesse » qui a réuni ALSTOM, l'opérateur français du transport ferroviaire SNCF et le gestionnaire des infrastructures ferroviaires françaises RFF.

ALSTOM prépare ainsi l'avenir de la très grande vitesse en développant la nouvelle génération de trains AGV. Pégase, le premier prototype, est en cours d'assemblage et subira une série de tests en vue de sa validation dans les prochains mois.

Dans le Secteur Transport, ALSTOM consacre sa recherche et développement à des programmes qui lui permettront de renforcer la compétitivité de sa gamme de produits :

- X04, la nouvelle plate-forme de tramways qui complète la gamme CITADIS et qui permettra à ALSTOM de prendre l'avantage sur les marchés caractérisés par des réseaux pré-existants qui exigent plus de résistance ;
- le développement de locomotives « hybrides » (diesel / électrique) permettra de réduire la consommation de diesel et les émissions associées.

1.2.3. Investissements. — Les investissements (excluant les charges de développement) se sont élevés à 116 M€ lors du premier semestre 2007/08, à comparer à 84 M€ pendant le premier semestre de l'exercice précédent.

L'objectif de ces investissements est d'augmenter les capacités de production du Groupe, en particulier sur les marchés à forte croissance tels que l'Asie. Les principaux programmes en cours comprennent :

- la construction d'une fonderie à Elblag en Pologne, de façon à augmenter les capacités de production de certains composants critiques de turbines ;
- l'extension de l'unité de fabrication d'ailerettes de turbines de Morelia au Mexique, afin d'augmenter leur production et ainsi de répondre à la croissance de la demande, notamment sur le continent américain ;
- le développement du site de production d'équipements hydroélectriques à Tianjin en Chine, à destination du marché chinois mais aussi à l'export.

1.3. Acquisitions et partenariats. — Au cours du premier semestre 2007/08, ALSTOM a continué d'améliorer son positionnement stratégique grâce à des acquisitions et à des partenariats ciblés.

— Ecotècnia : Le 31 octobre 2007, ALSTOM a finalisé l'acquisition d'Ecotècnia, un constructeur espagnol d'équipements de production d'énergie éolienne. Ecotècnia conçoit, fabrique et commercialise une large gamme d'éoliennes couvrant les puissances de 640 KW à 2 MW. De nouvelles éoliennes d'une capacité de 3 MW sont en cours de développement. Ecotècnia a joué un rôle notable dans le développement du parc éolien espagnol, le deuxième marché en Europe, et réalise environ la moitié de son chiffre d'affaires sur les autres marchés européens. Ecotècnia emploie environ 765 personnes et devrait atteindre un chiffre d'affaires proche de 300 M€ en 2007.

— Wuhan Boiler Company : Le 14 avril 2006, ALSTOM annonçait la conclusion d'un accord en vue de l'acquisition de Wuhan Boiler Company Ltd (WBC), une société chinoise cotée à la bourse de Shenzhen, spécialisée dans la construction de chaudières pour centrales thermiques au charbon. ALSTOM a lancé une offre publique d'achat sur WBC le 11 juillet 2007 et annoncé l'acquisition de 51% du capital de cette société le 27 septembre 2007. WBC réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 200 M€ par an. ALSTOM prévoit de construire une nouvelle usine en périphérie de Wuhan et d'y transférer la production de WBC. Dotée des équipements les plus modernes, cette usine pourra produire des chaudières supercritiques de 600 MW et ultra super-critiques de 1 000 MW, ainsi que des chaudières à lit fluidisé circulant.

— Partenariat ALSTOM / Atomenergomash : A la suite de l'accord-cadre conclu le 2 avril 2007 à Moscou, ALSTOM et Atomenergomash ont approuvé le 29 juin 2007 l'ensemble des documents permettant la constitution de leur société commune dédiée à la production d'îlots conventionnels pour les centrales nucléaires russes, sur la base de la technologie des turbines à demi-vitesse « Arabelle » d'ALSTOM.

Atomenergomash et ALSTOM détiennent respectivement 51% et 49% de cette nouvelle société.

— Partenariat ALSTOM / Balfour Beatty : Le 10 octobre 2007, ALSTOM et Balfour Beatty ont annoncé la création de Signalling Solutions Limited, une société commune consacrée au marché de la signalisation ferroviaire au Royaume-Uni et en Irlande. ALSTOM et Balfour Beatty détiendront chacun 50% de cette société commune.

1.4. Une flexibilité financière améliorée. — ALSTOM a encore amélioré sa situation financière, en saisissant les opportunités offertes par les évolutions des marchés des taux d'intérêts :

— le Groupe a remboursé par anticipation, depuis le 1er avril 2007, 405 M€ d'emprunts obligataires venant à échéance les 28 juillet 2008, 13 mars 2009 et 3 mars 2010.

— une offre publique d'achat portant sur une partie de la ligne obligataire à échéance 3 mars 2010 a été lancée début octobre 2007. A l'issue de cette opération, le 22 octobre 2007, ALSTOM a racheté 194 M€ d'obligations (valeur nominale).

ALSTOM a également renégocié en juillet 2007 les conditions de son programme de cautions, ce qui lui permet de couvrir ses besoins jusqu'en juillet 2010 (contre juillet 2008 précédemment), tout en réduisant les coûts.
Enfin, le 5 octobre 2007, Bouygues a annoncé avoir procédé à de nouvelles acquisitions d'actions ALSTOM, ce qui porte sa participation au capital d'ALSTOM de 25% au 31 mars 2007 à environ 30% au 30 septembre 2007.

2. – Commentaires généraux sur l'activité et les résultats.

2.1. Principaux indicateurs financiers consolidés. — Les tableaux suivants présentent, sur une base consolidée, les principaux indicateurs financiers et opérationnels du Groupe pour le premier semestre 2007/08 :

Total groupe Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/ 09/2007	1er semestre 30/ 09/2006	En % variation 09/2007/09/2006	En % variation organique 09/ 2007 / 09/2006
Carnet de commandes	37 226	30 106	24%	25%
Commandes reçues	12 847	9 664	33%	35%
Chiffre d'affaires	8 004	6 608	21%	22%
Résultat opérationnel	573	413	39%	39%
Marge opérationnelle	7,2%	6,3%		
Résultat net - part Groupe	388	(*) 261	49%	
Cash Flow libre	1 248	747	67%	
(*) Retraité suite au changement de comptabilisation des engagements de retraites (montant avant ajustement : 227 M€).				

2.1.1. Commentaires généraux sur l'activité. — La tendance favorable du marché observée au cours de l'exercice 2006/07 s'est prolongée pendant le premier semestre 2007/08. La demande en équipements neufs a été soutenue en Europe notamment pour les centrales à gaz, en Amérique du Nord pour la réhabilitation des centrales à charbon en vue de réduire leurs émissions, en Asie pour les centrales hydroélectriques et nucléaires et en Amérique du Sud et Centrale pour les centrales hydroélectriques et les centrales à gaz. La demande a également été forte en Afrique / Moyen-Orient, particulièrement pour les centrales à gaz. Dans ce contexte, le Groupe a revu à la hausse ses prévisions de marché : la demande devrait rester forte pour les années à venir ; le volume moyen de commandes devrait s'établir à 185 GW par an sur la période 2007-2011, en forte hausse par rapport au volume moyen de 150 GW par an enregistré en 2005-2006. De plus, les réglementations environnementales et le vieillissement du parc installé continuent de soutenir une forte demande pour les mises en conformité et les réhabilitations d'équipements d'une part, et pour les services d'autre part. Par exemple, le marché de la réhabilitation de centrales devrait atteindre 4 Md€ par an en moyenne sur la période 2007-2011 contre 3 Md€ en moyenne en 2005-2006. En ce qui concerne le marché du Transport, la demande de tramways et de métros continue à être soutenue de la part des municipalités, et la grande vitesse connaît une dynamique favorable au niveau mondial. Enfin, de nombreuses opportunités voient le jour dans les marchés émergents tels que la Chine (métros, grandes lignes) et l'Inde (transport urbain, signalisation).

2.1.2. Commandes reçues et carnet de commandes. — Dans cet environnement porteur et en tirant parti de son positionnement stratégique favorable, ALSTOM a remporté de nombreux succès commerciaux au cours du premier semestre 2007/08. Les commandes reçues dépassent 12,8 Md€, en croissance de 33% par rapport au même semestre de l'exercice précédent (35% sur une base organique) :

— les commandes reçues par Power Systems s'élèvent à 5,5 Md€ sur le semestre, soit une croissance de 9% (12% sur une base organique). Power Systems a vendu 29 turbines à gaz (dont 10 GT26) dans 12 pays. Des contrats ont été également conclus pour la fourniture d'ensembles turbines à vapeur / générateurs pour les îlots conventionnels de centrales nucléaires en Chine ainsi que pour plusieurs centrales hydroélectriques au Brésil et en Chine ;

— les commandes reçues par Power Service affichent une croissance de 6% (7% sur une base organique) à 2,5 Md€ et comprennent de nombreux contrats de petite et moyenne taille ainsi que d'importants contrats d'exploitation et de maintenance, notamment au Royaume-Uni, en Irlande et en Inde ;
— le semestre a également été très favorable pour le Secteur Transport, qui a reçu 4,8 Md€ de commandes (+114% à la fois sur une base réelle et sur une base organique), parmi lesquelles figure un contrat majeur pour la fourniture de 80 TGV Duplex en France. Le Groupe a également remporté plusieurs contrats significatifs pour des métros – dont la fourniture de 360 nouvelles voitures pour le réseau de métro de la ville de New York – ainsi que pour des tramways (Dublin).

Au 30 septembre 2007, le carnet de commandes s'élevait à 37,2 Md€, soit 28 mois de chiffre d'affaires.

2.1.3. Chiffre d'affaires. — Conséquence de l'augmentation du carnet de commandes, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 8 004 M€ sur le premier semestre 2007/08, soit une croissance de +21% par rapport au premier semestre 2006/07 (+22% sur une base organique).

Alors que plusieurs gros contrats obtenus au cours des exercices précédents sont entrés en phase de production, le chiffre d'affaires réalisé par Power Systems s'élève à 3 538 M€, en progression de 30% (33% sur une base organique).

Le chiffre d'affaires de Power Service atteint 1 756 M€, soit une croissance de +18% (et une croissance organique de +17%), conséquence d'une activité soutenue sur l'ensemble de la gamme de produits du Secteur (turbines à gaz et à vapeur, générateurs, chaudières, ...).

Le Secteur Transport a réalisé un chiffre d'affaires de 2 686 M€, une progression de 13% (14% sur une base organique) qui s'explique par la réalisation de l'important carnet de commandes constitué sur les exercices précédents (notamment la livraison d'automotrices électriques et de locomotives en Chine).

2.1.4. Résultat opérationnel. — Le niveau élevé d'activité du Groupe, l'amélioration constante de la qualité de son carnet de commandes et l'attention portée à la gestion des contrats et à la maîtrise des coûts ont permis une amélioration substantielle du résultat opérationnel. Il s'élève à 573 M€ sur le premier semestre 2007/08, en progression de 39% (à la fois sur une base réelle et sur une base organique) par rapport au résultat opérationnel de 413 M€ réalisé sur le premier semestre 2006/07. La marge opérationnelle du Groupe a atteint 7,2%, contre 6,3% il y a un an.

Tous les Secteurs ont contribué à cette amélioration : le résultat opérationnel de Power Systems a progressé, de 83 M€ (3,0% du chiffre d'affaires) à 159 M€ (4,5% du chiffre d'affaires), celui de Power Service de 238 M€ (16,0%) à 286 M€ (16,3%) et celui de Transport de 151 M€ (6,4%) à 186 M€ (6,9%).

2.1.5. Résultat net part du Groupe. — Le résultat net part du Groupe s'élève à 388 M€ sur le semestre, contre 261 M€ sur le premier semestre 2006/07 (retraité suite au changement de méthode comptable sur les engagements de retraites). Cette amélioration résulte de l'accroissement du résultat opérationnel et de la réduction des charges de restructuration et des frais financiers, alors que le taux d'impôt est stable à environ 25%.

2.1.6. Cash flow libre. — Le cash flow libre (tel que défini au paragraphe « Utilisation et réconciliation des indicateurs financiers différents des principes comptables généralement admis ») a atteint le niveau exceptionnel de 1 248 M€, contre 747 M€ sur le premier semestre 2006/07. Cette forte génération de cash flow libre résulte principalement de l'augmentation du résultat net et d'une amélioration très sensible du besoin en fonds de roulement du Groupe, liée en grande partie au niveau élevé des prises de commandes.

2.1.7. Trésorerie nette. — Au 30 septembre 2007, ALSTOM se retrouve en situation de trésorerie nette positive, d'un montant de 901 M€, à comparer à une dette nette de 64 M€ au 31 mars 2007 (cf. le paragraphe « Utilisation et réconciliation des indicateurs financiers différents des principes comptables généralement admis » pour la définition de cet indicateur). Cette évolution résulte du cash flow libre très élevé, et après prise en compte du paiement du dividende à hauteur de 116 M€ en juillet 2007.

2.2. Principaux indicateurs géographiques pour le premier semestre 2007/08 :

2.2.1. Analyse géographique des commandes reçues par région de destination. — Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique des commandes reçues par région de destination :

Total groupe Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/09/2007	En % contribution	En % variation septembre 2007/2006	1er semestre 30/09/2006	En % contribution
Europe	6 976	54%	20%	5 804	60%
Amérique du Nord	2 012	16%	10%	1 831	19%
Amérique du Sud et Centrale	554	4%	74%	319	3%
Asie / Pacifique	1 808	14%	70%	1 063	11%
Moyen-Orient / Afrique	1 497	12%	131%	647	7%
Commandes reçues par destination	12 847	100%	33%	9 664	100%

L'Europe représente 54% du total des commandes reçues à 6 976 M€, soit +20%. Le Groupe a enregistré des contrats substantiels en France (notamment pour le TGV Duplex), au Royaume-Uni, en Irlande et en Grèce.

Les commandes en Amérique du Nord augmentent de 10% à 2 012 M€. Plusieurs contrats ont été conclus aux Etats-Unis (fourniture de systèmes de contrôle d'émissions, fourniture de 360 voitures pour le métro de New York) ainsi qu'au Mexique (réhabilitation de la turbine à vapeur d'une centrale nucléaire).

En Amérique du Sud et Centrale, les commandes ont augmenté de 74% à 554 M€. Le Groupe a notamment enregistré des contrats pour deux centrales hydroélectriques et pour un projet de métro au Brésil.

Les commandes reçues augmentent de 70% en Asie / Pacifique, à 1 808 M€. Elles comprennent en particulier des turbines à gaz en Inde (GT26) et en Australie (GT13), des îlots conventionnels pour des centrales nucléaires, 5 projets hydroélectriques ainsi que des métros en Chine.

ALSTOM a reçu des commandes notables au Moyen-Orient et en Afrique pour un total de 1 497 M€, en augmentation de 131%. Un total de 13 turbines de type GT13 et GT11 ont été commandées pour des projets en Algérie, au Maroc, au Koweït, aux Emirats Arabes Unis et au Ghana.

2.2.2. Analyse géographique du chiffre d'affaires par région de destination. — Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par région de destination :

Total Groupe Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/09/2007	En % contribution	En % variation septembre 2007/2006	1er semestre 30/09/2006	En % contribution
Europe	3 886	49%	27%	3 068	46%
Amérique du Nord	1 479	18%	38%	1 069	16%
Amérique du Sud et Centrale	352	4%	-12%	398	6%
Asie/ Pacifique	1 563	20%	21%	1 288	19%
Moyen-Orient / Afrique	724	9%	-8%	785	12%
Chiffre d'affaires par destination	8 004	100%	21%	6 608	100%

Avec 3 886 M€, le chiffre d'affaires en Europe représente 49% du total du chiffre d'affaires du Groupe, en progression de 27% par rapport au premier semestre de 2006/07. D'importants contrats clés en main enregistrés par Power Systems en Europe au cours des exercices précédents sont en effet en cours de livraison.

Le chiffre d'affaires du Groupe en Amérique du Nord a augmenté de 38% à 1 479 M€. Les trois Secteurs ont contribué à cette progression, particulièrement aux Etats-Unis, avec une activité soutenue notamment pour les systèmes de contrôle d'émissions et les métros.

Les ventes en Amérique Centrale et du Sud ont reculé de 12% à 352 M€ alors que des projets au Chili et en Argentine sont arrivés à leur terme.

Les ventes d'ALSTOM en Asie / Pacifique s'élèvent à 1 563 M€, en augmentation de 21%. La croissance des ventes est principalement due à la réalisation de projets en Chine pour Transport, en Australie et en Inde pour Power Systems.

Les ventes au Moyen-Orient et en Afrique diminuent de 8% à 724 M€, notamment du fait de l'achèvement de contrats en Arabie Saoudite et à Dubaï, qui a été partiellement compensé par le bon niveau d'activité enregistré dans le domaine des services pour les centrales à gaz dans cette région.

2.2.3. Analyse géographique du chiffre d'affaires par région d'origine. — Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique des ventes par région d'origine :

Total Groupe Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/09/2007	En % contribution	En % variation septembre 2007/2006	1er semestre 30/09/2006	En % contribution
Europe	5 427	68%	17%	4 653	70%
Amérique du Nord	1 448	18%	35%	1 075	16%
Amérique du Sud et Centrale	240	3%	8%	223	3%
Asie/ Pacifique	753	9%	23%	614	9%
Moyen-Orient / Afrique	136	2%	216%	43	1%
Chiffre d'affaires par origine	8 004	100%	21%	6 608	100%

Le chiffre d'affaires en provenance d'Europe progresse de 17% à 5 427 M€, conséquence principalement de la croissance de l'activité de Power Systems. Le chiffre d'affaires réalisé à partir de l'Amérique du Nord augmente de 35% à 1 448 M€, en raison de la croissance de l'activité de services sur les chaudières et de la livraison de métros aux Etats-Unis.

Le chiffre d'affaires réalisé en Amérique Centrale et du Sud augmente de 8% à 240 M€. Cette évolution s'explique principalement par les projets hydroélectriques réalisés au Brésil.

Le chiffre d'affaires ayant pour origine l'Asie / Pacifique augmente de 23% à 753 M€ : les ventes de Power Systems ont augmenté en Australie et en Chine tandis que celles de Power Service ont bénéficié de l'acquisition de Sizhou en Chine.

Le chiffre d'affaires du Moyen-Orient / Afrique augmente de 216% à 136 M€, en raison principalement de l'augmentation des ventes en Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis.

3. – Perspectives.

ALSTOM a réalisé un premier semestre 2007/08 globalement favorable : l'activité commerciale du Groupe s'est avérée toujours très soutenue dans un environnement dynamique des marchés de l'énergie et des transports. La croissance du chiffre d'affaires, l'amélioration de la qualité du carnet de commandes et l'attention constante portée à la gestion des projets et à la maîtrise des coûts ont permis au Groupe d'associer une croissance soutenue à une hausse substantielle de sa rentabilité. ALSTOM s'attend à la poursuite de cette tendance au cours du second semestre 2007/08.

Par conséquent, sur l'ensemble de l'exercice 2007/08, le chiffre d'affaires du Groupe devrait connaître une croissance organique d'environ 15% tandis que la marge opérationnelle devrait être d'environ 7,5%.

Ces perspectives sont des « données prospectives » et sont donc sujettes à des incertitudes. Les principaux risques et les principales incertitudes susceptibles d'affecter les six mois restant de l'exercice sont décrits au chapitre « Risques » du document de référence 2006/07 d'ALSTOM. Plus généralement, le succès de la stratégie du Groupe, de son plan d'action, son chiffre d'affaires, sa marge opérationnelle et sa position financière pourraient être fort différents des buts et objectifs exprimés ci-dessus, si l'un des principaux risques décrits au chapitre « Risques » du document de référence 2006/07 d'ALSTOM, ou tout autre risque non recensé, venait à se concrétiser.

4. – Analyse par Secteur.

4.1. Secteurs Power. — Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers et opérationnels de l'ensemble des Secteurs Power Systems et Power Service :

Power Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/ 09/2007	1er semestre 30/ 09/2006	En % variation 09/2007/09/2006	En % variation organique 09/ 2007 / 09/2006
Carnet de commandes	19 999	15 618	28%	29%
Commandes reçues	8 025	7 399	8%	11%
Chiffre d'affaires	5 294	4 216	26%	27%
Résultat opérationnel	445	321	39%	41%
Marge opérationnelle	8,4%	7,6%		
Résultat d'exploitation	452	332	36%	
Capitaux employés	742	1 044	-29%	

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers et opérationnels du Secteur Power Systems :

Power Systems Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/ 09/2007	1er semestre 30/ 09/2006	En % variation 09/2007/09/2006	En % variation organique 09/ 2007 / 09/2006
Carnet de commandes	14 117	10 442	35%	35%
Commandes reçues	5 513	5 035	9%	12%
Chiffre d'affaires	3 538	2 732	30%	33%
Résultat opérationnel	159	83	92%	94%

Marge opérationnelle	4,5%	3,0%		
Résultat d'exploitation	162	95	71%	
Capitaux employés	-1 345	-831	62%	

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers et opérationnels du Secteur Power Service :

Power Service Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/ 09/2007	1er semestre 30/ 09/2006	En % variation 09/2007/09/2006	En % variation organique 09/ 2007 / 09/2006
Carnet de commandes	5 882	5 176	14%	16%
Commandes reçues	2 512	2 364	6%	7%
Chiffre d'affaires	1 756	1 484	18%	17%
Résultat opérationnel	286	238	20%	22%
Marge opérationnelle	16,3%	16,0%		
Résultat d'exploitation	290	237	22%	
Capitaux employés	2 087	1 875	11%	

4.1.1. Commandes reçues :

4.1.1.1. Power Systems. — Les commandes reçues par le Secteur au cours du premier semestre 2007/08 s'élèvent à 5 513 M€, en croissance de 9% (12% sur une base organique) par rapport au premier semestre 2006/07. Power Systems a obtenu des commandes pour 29 turbines à gaz au total. Le Groupe a aussi obtenu un succès notable dans le domaine du nucléaire en Chine et a enregistré un contrat de réhabilitation de la turbine à vapeur d'une centrale nucléaire au Mexique, ainsi qu'un important contrat de fourniture d'un système de contrôle d'émissions pour l'industrie de l'aluminium aux Emirats Arabes Unis.

Power Systems a remporté plusieurs contrats de centrales à gaz en Europe, et notamment au Royaume-Uni où des contrats ont été signés pour la livraison de 2 centrales électriques équipées de 7 turbines GT 26 au total. L'activité de réhabilitation des centrales à charbon est également en forte croissance car les opérateurs doivent respecter les délais fixés par l'Union européenne pour la réduction des émissions polluantes. Au total, l'Europe représente 41% du total des commandes reçues par le Secteur, à 2 264 M€, soit une diminution de 31% par rapport au premier semestre 2006/07, le montant des commandes reçues au premier semestre de l'exercice précédent ayant été particulièrement élevé, du fait d'une commande importante pour une centrale à charbon clés en main.

En Amérique du Nord, le marché de la réhabilitation de centrales à charbon a été particulièrement soutenu ces dernières années, ce qui devrait perdurer en raison des délais imposés pour la mise en conformité des installations avec les réglementations environnementales. Le marché de la réhabilitation des turbines à vapeur est aussi en progression, comme l'illustre un contrat obtenu au Mexique. L'Amérique du Nord représente 16% des commandes reçues à 865 M€, en diminution de 15% par rapport au premier semestre 2006/07 qui incluait une commande pour une centrale électrique très importante. La région Asie / Pacifique a enregistré une croissance forte au cours du premier semestre 2007/08 par rapport au premier semestre 2006/07. Cette croissance s'explique principalement par la Chine (projets hydroélectriques, îlots conventionnels pour des centrales nucléaires), l'Inde (première centrale à cycle combiné sur base GT 26) et l'Australie (centrale sur base GT 13). La croissance a également été soutenue dans les autres pays asiatiques. Les commandes en Asie / Pacifique représentent 19% du total des commandes reçues au premier semestre, à 1 044 M€, soit une augmentation de 80% par rapport au premier semestre de 2006/07.

En Amérique Centrale et du Sud, la demande a augmenté dans le domaine des équipements hydroélectriques ainsi que dans le domaine des turbines à gaz et des équipements anti-pollution. Les commandes reçues en Amérique Centrale et du Sud s'élèvent à 344 M€ (contre 86 M€ au premier semestre 2006/07), ce qui représente 6% des commandes reçues par le Secteur.

Au Moyen-Orient et en Afrique, le marché est essentiellement un marché de centrales à gaz, à l'exception de l'Afrique du Sud où la demande pour des centrales à charbon redémarre après plusieurs années d'investissement limité. L'activité a été forte dans cette région, avec un total de 13 turbines à gaz vendues au cours du premier semestre. ALSTOM a enregistré des commandes à hauteur de 996 M€, soit 18% du total des commandes reçues par le Secteur.

4.1.1.2. Power Service. — Les commandes enregistrées par Power Service s'élèvent à 2 512 M€, en augmentation de 6% par rapport au premier semestre 2006/07 (7% sur une base organique). L'Europe représente 40% des commandes reçues, l'Amérique du Nord et l'Asie / Pacifique chacune 21%, le Moyen-Orient et l'Afrique 17% et l'Amérique du Sud et Centrale 1%.

En Europe, les normes de protection de l'environnement et un marché effectif pour le CO2 sont des facteurs clés pour les décisions d'investissement. Ceci génère une demande accrue en produits permettant d'optimiser la consommation d'énergie et la protection de l'environnement. La stratégie de certains opérateurs tendant à allonger la durée de vie des centrales offre, elle aussi, des opportunités intéressantes. Au cours du premier semestre 2007/08, ALSTOM a enregistré des contrats d'exploitation et de maintenance pour de nouvelles centrales à gaz, notamment au Royaume-Uni, en Irlande et en Italie. Les commandes reçues en Europe sont restées à un niveau stable à 999 M€.

En Amérique du Nord, les clients continuent d'optimiser l'utilisation de leur base installée en fonction des conditions de marché. Cette stratégie a favorisé les centrales à charbon à haut rendement et accru la demande de services dans ce domaine. Le niveau des commandes reçues a diminué de 29% par rapport au haut niveau enregistré l'an dernier, à 523 M€.

En Asie / Pacifique, la croissance rapide des capacités et l'attention nouvelle portée à la protection de l'environnement soutiennent le développement de l'activité de services. La libéralisation du marché conduit à une progression de la demande de gestion des installations. L'avantage compétitif que détient ALSTOM sur ces activités s'est traduit par l'obtention de nombreux contrats au cours du premier semestre 2007/08, notamment dans les marchés très compétitifs en Inde, en Malaisie et en Chine. Dans ce dernier pays, les acquisitions récentes ont permis de renforcer l'implantation du Groupe dans le tissu industriel local. En Asie / Pacifique, les commandes s'élèvent à 517 M€, en augmentation de 72%.

La croissance des marchés du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été dynamique au cours du premier semestre 2007/08. Au Moyen-Orient, la forte demande pour des centrales à gaz devrait s'accompagner d'une progression du marché des services à moyen terme. Le montant des commandes au Moyen-Orient et en Afrique s'élève à 440 M€, en augmentation de 64%.

Le tableau suivant présente les principales commandes reçues par les Secteurs Power au cours du premier semestre 2007/08.

Pays	Client	Secteur	Description
Algérie	Sonelgaz	Power Systems	Centrale à cycle ouvert GT13 de 510 MW

Australie	Delta Electricity	Power Systems	Centrale à cycle ouvert GT13 de 650 MW
Brésil	Furnas	Power Systems	Equipements pour une centrale hydroélectrique de 4 x 217 MW
Chine	Dong Fang	Power Systems	4 turbines à vapeur de 1 000 MW et leurs alternateurs pour l'îlot conventionnel d'une centrale nucléaire
Chine	Ertan Hydro Power Co	Power Systems	Equipements pour une centrale hydroélectrique de 8 x 600 MW
Emirats Arabes Unis	Dubal	Power Systems	Centrale de cogénération GT13 de 150 MW
Finlande	TVO	Power Systems	Réhabilitation de turbines à vapeur pour centrales nucléaires
Inde	Gujarat SEC	Power Systems Power Service	Centrale à cycle combiné GT26 de 400 MW Contrat d'exploitation et de maintenance
Irlande	ESB	Power Systems Power Service	Centrale à cycle combiné GT26 de 400 MW Contrat d'exploitation et de maintenance
Koweït	Al Ghanim&Sons	Power Systems	Turbines et autres équipements pour une centrale à cycle ouvert GT13 de 850 MW
Maroc	Abener	Power Systems Power Service	Turbines et autres équipements pour une centrale à cycle combiné GT13 de 450 MW Contrat d'exploitation et de maintenance
Mexique	Iberinco	Power Systems	Réhabilitation de turbines à vapeur pour centrales nucléaires
Royaume-Uni	EON	Power Systems	Centrale à cycle combiné GT26 de 1 300 MW
Royaume-Uni	RWE	Power Systems Power Service	Centrale à cycle combiné GT26 de 1 700 MW Contrat d'exploitation et de maintenance

4.1.2. Chiffre d'affaires :

4.1.2.1. Power Systems. — Au cours du premier semestre 2007/08, le Secteur Power Systems a réalisé un chiffre d'affaires de 3 538 M€, en croissance de 30% par rapport au premier semestre 2006/07 (33% sur une base organique). Cette progression résulte du haut niveau des commandes reçues au cours des exercices précédents.

Le chiffre d'affaires en Europe est en progression de 118% à 1 610 M€ (45% du chiffre d'affaires total), conséquence du démarrage des contrats clés en main majeurs obtenus au cours des exercices précédents. Les ventes en Amérique du Nord augmentent de 20% à 637 M€ (18% du chiffre d'affaires total), soutenues notamment par un niveau élevé d'activité dans le domaine des équipements de contrôle des émissions. Les ventes en Amérique du Sud et Centrale ont diminué de 18% à 178 M€ (5% du chiffre d'affaires total), alors qu'un contrat en Argentine est en voie d'achèvement. Les ventes en Asie / Pacifique progressent de 13%, atteignant 731 M€ (21% du chiffre d'affaires total), sous l'effet de l'exécution de contrats en Australie et en Inde. Enfin, comme des projets importants en Arabie Saoudite et à Dubaï sont en phase d'achèvement, le niveau des ventes au Moyen-Orient et en Afrique a diminué de 36% à 382 M€ (11% du chiffre d'affaires total).

Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique du chiffre d'affaires de Power Systems par région de destination :

Power Systems Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/09/2007	En % contribution	En % variation septembre 2007/2006	1er semestre 30/09/2006	En % contribution
Europe	1 610	45%	118%	739	27%
Amérique du Nord	637	18%	20%	530	19%
Amérique du Sud et Centrale	178	5%	-18%	218	8%
Asie/ Pacifique	731	21%	13%	649	24%
Moyen-Orient / Afrique	382	11%	-36%	596	22%
Chiffre d'affaires par destination	3 538	100%	30%	2 732	100%

4.1.2.2. Power Service. — Le chiffre d'affaires du Secteur Power Service au cours du premier semestre de l'exercice 2007/08 s'élève à 1 756 M€, soit une croissance de 18% (17% sur une base organique) par rapport au premier semestre 2006/07.

L'Europe représente 39% du chiffre d'affaires du Secteur à 679 M€, en augmentation de 13% par rapport au premier semestre 2006/07.

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires a augmenté de façon substantielle à 536 M€ (31% du chiffre d'affaires total), en progression de 37%, bénéficiant du dynamisme de l'ensemble des activités du Secteur. Les ventes en Amérique du Sud et Centrale augmentent de 23% à 43 M€ (2% des ventes du Secteur). Les chiffres d'affaires en Asie / Pacifique diminuent de 8% à 290 M€, ce qui correspond à 16% du total du chiffre d'affaires. Enfin, les ventes au Moyen-Orient / Afrique s'élèvent à 208 M€, en augmentation de 46% grâce aux activités de services dans le domaine des centrales à gaz au Moyen-Orient.

Le tableau suivant présente la répartition géographique du chiffre d'affaires par destination :

Power Service Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/09/2007	En % contribution	En % variation septembre 2007/2006	1er semestre 30/09/2006	En % contribution
Europe	679	39%	13%	602	41%
Amérique du Nord	536	31%	37%	390	26%
Amérique du Sud et Centrale	43	2%	23%	35	2%
Asie/ Pacifique	290	16%	-8%	315	21%
Moyen-Orient / Afrique	208	12%	46%	142	10%
Chiffre d'affaires par destination	1 756	100%	18%	1 484	100%

4.1.3. Résultat opérationnel et marge opérationnelle :

4.1.3.1. Power Systems. — Le résultat opérationnel du Secteur Power Systems s'élève à 159 M€ pour le premier semestre 2007/08, soit environ le double du résultat opérationnel dégagé au premier semestre 2006/07. La marge opérationnelle progresse de 3,0% à 4,5%. Cette évolution favorable résulte de l'augmentation du chiffre d'affaires, d'un carnet de commande de meilleure qualité et de l'attention continue portée à la gestion des projets.

4.1.3.2. Power Service. — Le résultat opérationnel du Secteur Power Service s'élève à 286 M€ au cours du premier semestre 2007/08, en croissance de 20% par rapport au résultat opérationnel de 238 M€ du premier semestre 2006/07. La marge opérationnelle progresse légèrement, passant de 16,0% à 16,3% sur une base réelle.

4.2. Secteur Transport. — Le tableau ci-dessous présente les principales informations financières et opérationnelles du Secteur Transport :

Transport Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/ 09/2007	1er semestre 30/ 09/2006	En % variation 09/2007 / 09/2006	En % variation organique 09/ 2007 / 09/2006
Carnet de commandes	17 200	14 468	19%	21%
Commandes reçues	4 796	2 241	114%	114%
Chiffre d'affaires	2 686	2 370	13%	14%
Résultat opérationnel	186	151	23%	21%
Marge opérationnelle	6,9%	6,4%		
Résultat d'exploitation	179	138	30%	
Capitaux employés	-112	55	N/A	

4.2.1. Commandes reçues. — Les commandes reçues par le Secteur Transport au cours du premier semestre atteignent 4 796 M€, en augmentation de 114% (à la fois sur une base réelle et sur une base organique) par rapport au premier semestre 2006/07. L'Europe représente 77% du total des commandes, l'Amérique du Nord 13%, l'Asie/Pacifique 5%, l'Amérique du Sud et Centrale 4% et le Moyen-Orient et l'Afrique 1%.

En France, la demande est restée forte et s'est traduite par des contrats majeurs pour la fourniture de trains à très grande vitesse, de trains régionaux et de tram-trains (ces derniers présentant un potentiel prometteur). En Allemagne, la demande est restée élevée pour les trains régionaux. Le marché italien est resté faible mais a montré des signes de redressement. En Belgique, un contrat substantiel portant sur la signalisation de l'ensemble du réseau national a été remporté. Le marché du tramway s'est maintenu à un niveau très élevé qui s'est traduit pour le Secteur notamment par un contrat à Dublin. Enfin, l'opérateur du métro de Londres a renouvelé sa confiance à ALSTOM, en prolongeant le contrat de maintenance des métros de la Jubilee Line. Les autres marchés ont montré un bon niveau d'activité, y compris en Grèce ou en Bulgarie. Les commandes en Europe s'élèvent à 3 713 M€, soit plus du double du niveau enregistré au cours du premier semestre 2006/07 (1 513 M€).

En Amérique du Nord, le Secteur a obtenu un contrat pour la fourniture de 360 voitures supplémentaires pour le métro de New York ; les commandes enregistrées dans cette région au cours du premier semestre s'élèvent à 624 M€.

L'Amérique du Sud et Centrale s'est maintenue à un niveau d'activité élevé, en particulier dans le domaine des métros. Des projets majeurs dans les domaines de la très grande vitesse et des transports régionaux sont aussi à l'étude. Les commandes du semestre en Amérique du Sud et Centrale s'élèvent à 177 M€.

En Chine, dans le domaine des métros, le Secteur a su concrétiser des opportunités significatives (la ligne 10 du métro de Shanghai et la ligne 2 du métro de Nanjin pour un total de 400 voitures). En Inde, le démarrage du marché des métros s'est confirmé. Enfin, pour ce qui concerne les autres pays de la région Asie / Pacifique, le Secteur a obtenu un contrat à Taipei dans le domaine de la signalisation. En Asie / Pacifique, les commandes atteignent 220 M€ au cours du semestre.

Les commandes reçues au Moyen-Orient et en Afrique s'élèvent à 62 M€ au cours du premier semestre de l'exercice 2007/08, celles-ci comprenant un contrat d'infrastructures pour le métro du Caire.

Le tableau suivant présente les principales commandes reçues par le Secteur Transport au cours du premier semestre de l'exercice 2007/08.

Pays	Description
Allemagne	Trains CORADIA pour des opérateurs ferroviaires allemands
Belgique	Système de signalisation

Chine	Voitures de métro pour le réseau de métro de Shanghai
Chine	Voitures de métro pour le réseau de métro de Nanjing
Etats-Unis	Voitures de métro pour le réseau de métro de New-York
France	Trains à Grande Vitesse TGV DUPLEX pour la SNCF
France	Tram-trains CITADIS DUALIS pour la SNCF
Irlande	Tramway CITADIS pour l'agglomération de Dublin
Royaume-Uni	Contrat de maintenance sur 10 ans de la Jubilee Line du métro londonien

4.2.2. Chiffre d'affaires. — Au cours du premier semestre de l'exercice 2007/08, le chiffre d'affaires de Transport s'est élevé à 2 686 M€, en croissance de 13% (14% sur une base organique).

Malgré un léger recul de 7% du chiffre d'affaires sur le semestre à 1 598 M€, l'Europe reste la première zone d'activité du Secteur, avec 60% du chiffre d'affaires total. La livraison de métros aux Etats-Unis permet au Secteur d'afficher une progression de 105% de son activité en Amérique du Nord, à 305 M€ (11% des ventes du Secteur). Les ventes en Amérique du Sud et Centrale diminuent de 10% à 131 M€ (5% du total des ventes). La progression de 72% du chiffre d'affaires en Asie / Pacifique, à 519 M€, résulte notamment des livraisons d'automotrices électriques et de locomotives en Chine. Enfin, le bon déroulement de projets en Tunisie, en Israël et en Algérie permet au Secteur d'augmenter de 183% son chiffre d'affaires au Moyen-Orient et en Afrique, à 133 M€ (soit 5% du total des ventes).

Le tableau ci-dessous présente la répartition géographique du chiffre d'affaires par destination :

Transport Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/09/2007	En % contribution	En % variation septembre 2007/2006	1er semestre 30/09/2006	En % contribution
Europe	1 598	60%	-7%	1 727	73%
Amérique du Nord	305	11%	105%	149	6%
Amérique du Sud et Centrale	131	5%	-10%	145	6%
Asie/ pacifique	519	19%	72%	302	13%
Moyen-orient / Afrique	133	5%	183%	47	2%
Chiffre d'affaires par destination	2 686	100%	13%	2 370	100%

4.2.3. Résultat opérationnel et marge opérationnelle. — Le résultat opérationnel du Secteur Transport progresse de 151 M€ (6,4% du chiffre d'affaires) pour le premier semestre 2006/07 à 186 M€ (6,9% du chiffre d'affaires) pour le premier semestre 2007/08. Cette progression de 23% résulte de l'augmentation du chiffre d'affaires, de l'amélioration des marges en carnet, et de l'attention continue portée à la gestion des projets et à la maîtrise des coûts.

4.3. Corporate et Autres. — Corporate et Autres regroupe toutes les unités contribuant aux coûts des sièges ainsi que le réseau international et quelques unités en Inde qui ne sont pas incluses dans les Secteurs.

Le tableau ci-dessous présente les principales informations relatives à Corporate et Autres :

Corporate et Autres Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/09/2007	1er semestre 30/09/2006	En % variation 09/2007/09/2006	En % variation organique 09/2007 / 09/2006
Carnet de commandes	27	20	N/A	N/A
Commandes reçues	26	24	N/A	N/A
Chiffre d'affaires	24	22	N/A	N/A
Résultat opérationnel	-58	-59	N/A	N/A
Résultat d'exploitation	-70	-64	N/A	
Capitaux employés	-109	756	N/A	

Le coût opérationnel de Corporate et Autres s'élève à (58) M€ pour le premier semestre 2007/08, contre (59) M€ au premier semestre de l'exercice précédent.

5. – Utilisation et réconciliation des indicateurs financiers différents des principes comptables généralement admis.

Cette section présente les indicateurs financiers qui ne répondent pas aux principes comptables généralement admis.

Selon les règles de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), un indicateur financier différent des principes comptables généralement admis est une mesure numérique de la performance financière passée ou future, une position financière ou une variation de trésorerie qui exclut des montants, ou est sujette à des ajustements qui ont pour effet d'exclure des montants qui sont inclus dans l'indicateur le plus proche calculé et présenté suivant les principes comptables généralement admis faisant partie du compte de résultat, du bilan et du tableau de variation des flux de trésorerie consolidés, ou qui inclut des montants, ou est sujette à des ajustements qui ont pour effet d'inclure des montants qui sont exclus de l'indicateur le plus directement comparable ainsi calculé et présenté. À cet égard, les principes comptables font référence aux normes comptables internationales (IFRS).

5.1. Cash flow libre. — Le cash flow libre se définit comme la variation nette de la trésorerie d'exploitation, moins les dépenses d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, et après élimination de la variation des cessions de créances clients considérées comme un moyen de financement de l'activité. En particulier, le cash flow libre n'inclut pas le montant de trésorerie généré par les cessions d'activité.

L'indicateur financier le plus directement comparable (en normes IFRS) au cash flow libre est la variation nette de trésorerie d'exploitation et une réconciliation entre ces deux indicateurs est présentée ci-dessous :

Total Groupe Données en base réelle (En millions d'euros)	1er semestre 30/09/2007	1er semestre 30/09/2006
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	1 408	832
Elimination de la variation des cessions des créances clients		34
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (incluant les coûts de développement capitalisés)	-172	-125
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	12	6
Cash Flow libre	1 248	747

ALSTOM utilise le cash flow libre à la fois pour des analyses internes et pour les communications externes car le Groupe estime qu'il apporte un éclairage plus pertinent sur le montant réel de trésorerie générée ou utilisée par l'exploitation.

5.2. Capitaux employés. — Les capitaux employés sont définis comme étant la somme des goodwill, des actifs incorporels nets, des immobilisations corporelles nettes, des autres actifs non courants (à l'exclusion des excédents d'actifs de couverture et des actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière), des actifs courants (à l'exclusion des valeurs mobilières de placement, des autres actifs financiers courants et de la trésorerie et équivalents de trésorerie), moins les provisions courantes et non courantes, et les passifs courants (à l'exclusion des provisions courantes et de la dette financière courante).

Les capitaux employés par Secteur et pour l'ensemble du Groupe sont présentés en note 5 aux comptes consolidés intermédiaires.

Les capitaux employés sont utilisés à la fois pour des analyses internes et pour les communications externes dans la mesure où ils apportent un éclairage sur le montant des ressources financières utilisées par un Secteur ou par le Groupe, et sur la rentabilité d'un Secteur ou du Groupe par rapport aux ressources utilisées.

Total Groupe Données en base réelle (En millions d'euros)	30/09/2007	31/03/2007
Actifs non courants (hors impôts différés et actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière)	6 246	6 263
Actifs courants (hors trésorerie et équivalent trésorerie)	9 978	9 205
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	-132	-197
Excédent des actifs de couverture des engagements de retraite	-29	-11
Passifs courants (hors provisions courantes et dettes financières courantes)	-13 529	-12 029
Provisions courantes et non courantes	-2 013	-2 061
Capitaux employés	521	1 170

5.3. Trésorerie nette / dette nette. — La dette nette est définie comme la dette financière courante et non courante, diminuée de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, et des actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière.

Groupe Données en base réelle (En millions d'euros)	30/09/2007	31/03/2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 668	1 907
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	132	197
Actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financières	630	654
Moins :		
Dettes financières courantes	526	125
Dettes financières non-courantes	2 003	2 697

Trésorerie nette / (dette nette)	901	-64
----------------------------------	-----	-----

5.4. Données organiques. — Les chiffres présentés dans cette section incluent des indicateurs de performance présentés sur une base réelle et sur une base organique. Les chiffres sont présentés sur une base organique afin d'éliminer l'impact des modifications de périmètre et de la conversion en euros des comptes libellés en devises étrangères.

Le Groupe utilise les chiffres présentés sur une base organique à la fois pour des analyses internes et pour les communications externes car il estime qu'ils permettent d'analyser et d'expliquer les variations d'une période à une autre. Cependant, ces chiffres présentés sur une base organique ne sont pas des indicateurs de performance selon les principes comptables IFRS.

Pour calculer les chiffres sur une base organique, les chiffres présentés sur une base réelle sont ajustés comme suit :

— retraitement des chiffres réels du premier semestre 2006/07 avec les taux de change utilisés dans les comptes consolidés pour le semestre clos au 30 septembre 2007, pour le carnet de commandes, les commandes reçues, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel ;

— ajustements liés aux modifications de périmètres, sur ces mêmes indicateurs, à la fois pour le premier semestre 2006/07 (retraitement des cessions d'activités) et pour le premier semestre 2007/08 (retraitement des acquisitions d'activités).

Le tableau qui suit présente l'estimation de l'incidence des variations de taux de change et des variations de périmètre pour tous les indicateurs publiés dans ce document, à la fois sur une base réelle et sur une base organique.

(En millions d'euros)	1er semestre – 30/09/2006				2e semestre – 31/03/2007				1er semestre – 30/09/2007			
	Données réelles	Taux de change	Impact périmètre	Données organiques	Données réelles	Taux de change	Impact périmètre	Données organiques	Données réelles	Impact périmètre	Données organiques	En % variation organique 09/2007 / 09/2006
Power Systems	10 442	-201		10 241	11 873	-104		11 769	14 117	-250	13 867	35%
Power Service	5 176	-232		4 944	5 219	-114	-160	4 945	5 882	-149	5 733	16%
Transport	14 468	-203		14 265	15 239	-127		15 112	17 200		17 200	21%
Corporate et Autres	20	2		22	19			19	27		27	23%
Carnet de commandes	30 106	-634		29 472	32 350	-345	-160	31 845	37 226	-399	36 827	25%
Power Systems	5 035	-82	-46	4 907	4 500	-30		4 470	5 513		5 513	12%
Power Service	2 364	-73		2 291	1 694	-20	-3	1 671	2 512	-62	2 450	7%
Transport	2 241	-4		2 237	3 147	-11		3 136	4 796		4 796	114%
Corporate et Autres	24	1		25	24	2		26	26		26	4%
Commandes reçues	9 664	-158	-46	9 460	9 365	-59	-3	9 303	12 847	-62	12 785	35%
Power Systems	2 732	-44	-26	2 662	2 941	-23		2 918	3 538		3 538	33%
Power Service	1 484	-33		1 451	1 714	-30	-4	1 680	1 756	-61	1 695	17%
Transport	2 370	-9		2 361	2 918	-10		2 908	2 686		2 686	14%
Corporate et Autres	22	1		23	27	1		28	24		24	4%
Chiffre d'affaires	6 608	-85	-26	6 497	7 600	-62	-4	7 534	8 004	-61	7 943	22%
Power Systems	83	-2	1	82	118	1		119	159		159	94%
Power Service	238	-9		229	272	-7	-1	264	286	-7	279	22%
Transport	151	3		154	199	1		200	186		186	21%
Corporate et Autres	-59	1		-58	-45			-45	-58		-58	0%
Résultat opérationnel	413	-7	1	407	544	-5	-1	538	573	-7	566	39%
Power Systems	3,0%			3,1%	4,0%			4,1%	4,5%		4,5%	
Power Service	16,0%			15,8%	15,9%			15,7%	16,3%		16,5%	
Transport	6,4%			6,5%	6,8%			6,9%	6,9%		6,9%	
Corporate et Autres	N/A			N/A	N/A			N/A	N/A		N/A	
Marge opérationnelle	6,3%			6,3%	7,2%			7,1%	7,2%		7,1%	
Chiffre d'affaires	6 608	-85	-26	6 497	7 600	-62	-4	7 534	8 004	-61	7 943	22%
Coût des ventes	-5 409	66	25	-5 318	-6 177	48	2	-6 127	-6 547	40	-6 507	22%
Frais commerciaux	-264	4	1	-259	-303	3	1	-299	-298	5	-293	13%
Frais de R&D	-205	4		-201	-251	3		-248	-252	5	-247	23%
Frais généraux et adm	-317	4	1	-312	-325	3		-322	-334	4	-330	6%
Résultat opérationnel	413	-7	1	407	544	-5	-1	538	573	-7	566	39%

6. — Autres informations.

6.1. Informations sur la société-mère. — ALSTOM, la société-mère du groupe, n'a pas d'activité industrielle ou commerciale et par conséquent, ses revenus sont composés essentiellement de commissions et redevances facturées à ses filiales pour l'emploi du nom ALSTOM, de dividendes et d'autres recettes financières.

Le résultat net s'élève à 122 M€ au cours du premier semestre 2007/08 contre 50 M€ au cours du premier semestre 2006/07.

6.2. Parties liées. — Au cours du premier semestre 2007/08, aucune nouvelle transaction significative entre parties liées n'a été conclue.

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2007.

Période du 1er avril au 30 septembre 2007.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

— l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ALSTOM, relatifs à la période du 1er avril au 30 septembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en oeuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 (a) de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés de la société ALSTOM qui expose le changement de méthode, suite à l'application de l'option offerte par la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », consistant en la comptabilisation directement en capitaux propres des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 8 novembre 2007.

Les commissaires aux Comptes :

DELOITTE et ASSOCIES :

Dominique Descours ;

ERNST&YOUNG et Autres :

Gilles Puissochet.

0717611